



FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS
Société Anonyme au capital de 22 000 000 €
Siège Social : 41 rue du Capitaine Guynemer - 92400 Courbevoie
<http://investisseurs.fiducial-office-solutions.fr>
969 504 133 RCS Nanterre

SOMMAIRE

1

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE ET DE LA SOCIÉTÉ
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS AU 30 SEPTEMBRE 2022 P.4**

2

**PRÉSENTATION DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS
ET DE SES ACTIVITÉS P.43**

2.1 : Organigramme du Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS P.44

2.2 : Informations sur l'activité P.44

2.3 : Localisation, importance des principaux établissements P.49

2.4 : Administration - Contrôle P.50

2.5 : Évolution boursière P.51

3

COMPTES CONSOLIDÉS P.53

3.1 : Bilan P.54

3.2 : Compte de résultat P.56

3.3 : Capacité d'autofinancement P.57

3.4 : Tableau des flux de trésorerie P.58

3.5 : Tableau de variation des capitaux propres P.59

3.6 : Annexe P.60

4

COMPTES ANNUELS DE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS P.81

4.1 : Bilan P.82

4.2 : Compte de résultat P.84

4.3 : Annexe P.86

5

**ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT
LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL P.90**

6

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS ET LES COMPTES CONSOLIDÉS P.91**

Rapport d'activité

Du Groupe et de la société
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

1



Fournitures de bureau

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE ET DE LA SOCIÉTÉ FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS AU 30 SEPTEMBRE 2022

1 - ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

1.1 : ACTIVITÉS ET RÉSULTATS 2022

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS pour l'exercice 2022 s'établit à 215,0 M€, en progression de 12,2 % par rapport à l'exercice précédent et de 11,4 % à périmètre comparable (hors acquisition d'IPL Business).

Le conflit en Ukraine n'a pas eu d'effet direct sur la performance de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, compte tenu de l'absence d'activité en Ukraine ou en Russie mais des impacts indirects conjoncturels ont pu être constatés : inflation des prix des matières premières et de l'énergie, difficultés d'approvisionnement, ruptures de produits etc...

Dans un contexte de reprise économique amorcée en 2021, l'année 2022 a été marquée par une croissance du PIB limitée, de l'ordre de 2,6% du fait principalement de la forte hausse des prix des matières premières et de l'énergie. Cela s'est traduit par une inflation de 6% en moyenne annuelle, conséquence de la guerre en Ukraine.

En France, le marché des ventes de fournitures et équipements de bureau est structurellement baissier depuis de nombreuses années en particulier pour les familles de produits les plus exposées à la dématérialisation des documents. Malgré une baisse des volumes, le marché a progressé en valeur principalement du fait de la répercussion de l'inflation des prix d'achat des matières premières avec notamment le prix de la pâte à papier en hausse de près de 60% depuis le début de l'année 2022.

Fin septembre 2022 et en moyenne mobile sur les 12 derniers mois, le marché en France adressé par les fournisseurs et la VAD est en croissance de 1,8 % (source GFK / UFIPA – Le baromètre papeterie office, données à fin septembre 2022).

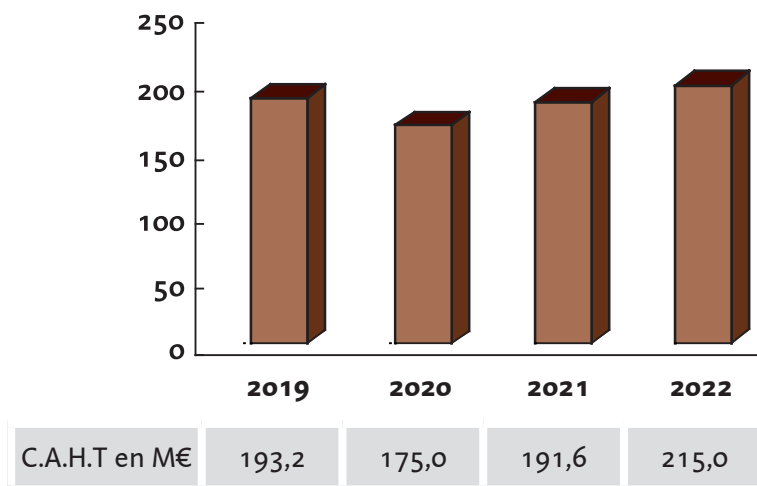
En France, la croissance du chiffre d'affaires de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS résulte d'une part, de la croissance du marché BtoB dans un contexte d'inflation des prix et d'autre part, de la poursuite de la conquête client favorisée en partie par la disparition en 2021 de l'un des principaux concurrents de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS.

En ce qui concerne les évolutions du chiffre d'affaires par familles de produits, on constate sur l'exercice, un fort développement des ventes de mobilier et de papier et un recul des ventes de consommables et produits d'imprimerie, familles les plus impactées par la politique de transformation digitale et de dématérialisation que nous constatons chez nos clients depuis la crise sanitaire de 2020.

En Belgique, nous avons effectué une fusion-absorption d'IPL Business en faveur de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS au 31 mars 2022 avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2021. Ce rapprochement nous a permis de consolider nos parts de marché et de compenser le léger retrait de chiffre d'affaires de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Belgique qui avait réalisé en 2021 d'importantes ventes de mobilier.

Au Luxembourg, les ventes sont en progression par rapport à l'année 2021, pénalisée par l'impact négatif de la généralisation du télétravail chez nos clients du segment des grandes entreprises.

C.A. H.T en M€



Autres faits marquants de cet exercice :

- Le volume de marge du groupe est en progression de 5% mais de 3% à périmètre comparable (hors acquisition d'IPL Business) par rapport à l'exercice précédent.
- Le taux de marge s'est dégradé sur l'exercice du fait de l'inflation des coûts des matières premières et de l'énergie ainsi que des difficultés d'approvisionnement nécessitant de mettre en place des solutions alternatives pour éviter des ruptures de produits.
- La poursuite de notre transformation digitale en accélérant le déploiement de notre nouvelle plateforme web pour nos clients. Cela leur permet de gérer, en complète autonomie, les paramètres de leur compte sur la plateforme tout en conservant le support des équipes commerciales. En 2022 nous avons effectué de nouveaux développements et investissements sur la plateforme web afin d'améliorer ses performances. Nous avons aussi déployé notre nouveau site internet en Belgique et au Luxembourg.
- La modernisation de notre centre de préparation automatisé avec un projet d'implantation d'un nouveau logiciel de gestion logistique WMS (Warehouse Management System) dont la mise en production est prévue au cours de l'exercice 2023.

Après prise en compte des différents éléments exposés ci-dessus, le résultat opérationnel de l'exercice 2021/2022 s'établit à 2,1 M€ contre 2,5 M€ sur l'exercice précédent.

Le coût de l'endettement financier étant de 0,2 M€, le résultat net consolidé, part du groupe, s'établit à 1,9 M€.

Au 30 septembre 2022, la structure financière de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS reste très solide avec des capitaux propres de 79,3 M€ et des passifs à long terme de 3,6 M€.

En synthèse, les chiffres clés consolidés de notre activité se présentent comme suit :

(en Millions d'€uros)	2022	2021
Chiffre d'affaires H.T.	215,0	191,6
Résultat opérationnel courant	3,2	4,9
<i>Soit en % du CA</i>	1,5%	2,5%
Résultat opérationnel	2,1	2,5
Coût de l'endettement financier net	-0,2	-0,1
Charge d'impôt	0,0	0,0
Bénéfice consolidé part du Groupe	1,9	2,4
Nombre d'actions	2 169 232	2 169 232
Résultat net par action part du Groupe en €	0,87	1,11

(en Millions d'€uros)	2022	2021
Total du bilan	147,1	147,9
Capital	22,0	22,0
Capitaux propres part du Groupe	79,3	76,8
Passifs financiers long terme	3,6	4,3
Actifs non courants nets	68,0	68,9

1.2 : CONTRIBUTION DE NOS MÉTIERS À L'ACTIVITÉ

	2022			2021		
	M€	Variation	Contribution	M€	Variation	Contribution
Distribution fournitures et mobilier de bureau	213,4	+12,6%	99,3%	189,5	+9,2%	98,9%
Autres activités	1,6	-23,8%	0,7%	2,1	+46,8%	1,1%
C.A. H.T. consolidé	215,0	+12,2%	100,0%	191,6	+9,5%	100,0%

L'activité de distribution de fournitures et de mobilier de bureau est prépondérante au sein du groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS dont le chiffre d'affaires est réalisé en France, en Belgique et au Luxembourg.

1.3 : RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en M€)	2022		2021	
1 - France	196,5	91,4%	175,8	91,8%
2 - Europe	18,5	9,7%	15,8	8,2%
C.A. TOTAL	215,0	100,0%	191,6	100,0%

2 - ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS S.A.

Notre société a une activité de holding financière.

Les prestations d'études et de conseils se sont élevées à 252 K€.

Les charges de fonctionnement se sont élevées à 873 K€.

Le résultat d'exploitation fait ressortir une perte de 621 K€.

Le résultat financier (+ 1 546 K€) comprend les charges liées à l'endettement, les produits de placements de trésorerie ainsi que les dividendes de filiales pour un montant de 1 500 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à 6 K€.

Le bénéfice de l'exercice ressort à 931 K€, hors charge d'impôt sur les sociétés.

Les comptes résumés de la société se présentent comme suit :

(en Millions d'€uros)	2022	2021
Chiffre d'affaires H.T.	0,3	0,6
Résultat d'exploitation	-0,6	0,0
Résultat financier	1,6	0,1
Résultat courant	0,9	0,1
Résultat exceptionnel	-	-
Impôt sur les sociétés	-	-
RÉSULTAT NET	0,9	0,1

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous indiquons qu'au titre des trois derniers exercices, des dividendes ont été distribués par notre société dans les conditions suivantes :

Montant des dividendes (en €uros)	30/09/21	30/09/20	30/09/19
Eligibles (*)	-	-	-
Non éligibles (*)	-	-	-
TOTAL	-	-	-

(*) à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI.

Dans le contexte de la crise COVID et conformément aux recommandations gouvernementales, il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Concernant les délais de paiement des fournisseurs et des clients (articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce), la situation des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu est la suivante :

	Article D. 441 I - Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	22					3
Montant total des factures concernées TTC en €	30 435,74	81,10	0,00	49,35	0,00	130,45
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC en €	3,35%	0,01%	0,00%	0,01%	0,00%	0,01%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC en €						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues			0			
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC) et en €			0,00			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 30 jours date de facture ou 45 jours fin de mois					

	Article D. 441 I - Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	5					0
Montant total des factures concernées TTC en €	306 117,75	-	-	-	-	0,00
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC en €						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC en €	100%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues			0			
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC) et en €			0,00			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 30 jours date de facture ou 45 jours fin de mois					

3 - ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE PAR ENTITÉ

● **Activité distribution - FIDUCIAL BUREAUTIQUE**

Sur l'exercice 2021/2022 FIDUCIAL BUREAUTIQUE a subi les effets du contexte géopolitique et économique. Dans la première partie de l'exercice, nous avons ressenti les conséquences de la crise Covid en Chine, avec les ruptures des chaînes d'approvisionnement, les pénuries sur certaines catégories de produits et l'inflation. La guerre en Ukraine à partir de fin février 2022 a largement amplifié ces tendances. L'inflation a été le fait marquant de cette 2^e partie d'exercice, en lien avec l'augmentation du coût de l'énergie. Tous nos produits ont été impactés par l'inflation des prix et particulièrement les ramettes de papier (hausse d'environ 60% depuis janvier 2022) ainsi que les produits dérivés du papier. Le ralentissement économique s'est fait sentir en fin d'exercice, de même que la volonté de nos clients de maîtriser leurs achats et d'accélérer leur processus de dématérialisation.

Sur cet exercice, FIDUCIAL BUREAUTIQUE a bénéficié de la conquête de nombreux clients effectuée dans le courant de l'année précédente en partie liée à la disparition de l'un de nos concurrents. De nombreux nouveaux clients sur l'exercice 2021/2022 ont également complété ces résultats positifs, générant une croissance sur les principaux segments de clientèle de FIDUCIAL BUREAUTIQUE. Enfin la répercussion des hausses de prix appliquées par nos fournisseurs et liées à l'inflation des matières premières a également impacté notre chiffre d'affaires.

L'objectif de ventes de FIDUCIAL BUREAUTIQUE sur l'exercice 2021/2022, prévoyait une croissance de l'ordre de 10% par rapport à l'exercice 2020/2021, lequel était déjà revenu au niveau de 2019, avant les effets de la crise sanitaire. Cet objectif a été largement atteint avec une croissance de notre chiffre d'affaires de 12,7 %, traduisant une augmentation des parts de marché. A titre de comparaison, le marché a progressé de 1,8% sur la même période (source GFK / UFIPA – Le baromètre papeterie office, données à fin septembre 2022).

En termes de mix produits, l'exercice 2021/2022 a connu une évolution forte des ventes de ramettes de papier car FIDUCIAL BUREAUTIQUE a su trouver des solutions dans un contexte de pénurie. Cette disponibilité sur le papier nous a permis de consolider le marché B2B en donnant satisfaction à de nombreux clients. Les catégories mobilier et ergonomie ont continué à croître de façon significative alors que les consommables d'impression ont continué leur déclin en lien avec la dématérialisation.

Les autres faits significatifs de cet exercice sont les suivants :

- Nous avons continué à subir les effets de l'inflation avec des hausses de prix importantes de la part de nos fournisseurs, surtout dans les secteurs du papier et des dérivés papier. Cela a impacté négativement notre marge.
- Nous avons également ressenti les effets importants de l'inflation sur nos frais généraux notamment ceux liés à l'énergie, l'emballage etc...
- Nous avons mis en place des solutions pour assurer une continuité de service sur de nombreux produits, sur lesquels les pénuries ou les ruptures des chaînes d'approvisionnement étaient importantes.
- Nous avons dû trouver des solutions pour faire face aux difficultés de recrutement de collaborateurs dans plusieurs catégories de personnel.
- Nous avons continué à déployer notre nouvelle plateforme web auprès de nos clients. Cette plateforme bénéficie des dernières technologies en matière de performance, d'ergonomie et de richesse d'informations pour faciliter le parcours du client. Cette migration est donc un élément important de notre transformation digitale.
- Le déploiement de notre offre de factures dématérialisées s'est poursuivi auprès des clients avec, à fin septembre 2022, plus de 65% de nos factures clients envoyées de manière numérique.

Le chiffre d'affaires réalisé par FIDUCIAL BUREAUTIQUE au cours de l'exercice 2021/2022 s'élève à 201,8 M€ contre 179,1 M€ pour l'exercice précédent.

La contribution au chiffre d'affaires consolidé, après élimination des opérations internes, s'établit à 195,4 M€ contre 173,7 M€ sur l'exercice précédent.

Le montant de la marge de l'exercice a augmenté sous l'effet de la hausse des ventes malgré une légère détérioration de notre taux de marge liée au mix produit et à l'inflation des coûts d'achats des matières premières et des frais de transport.

Dans le même temps, les charges de fonctionnement ont fortement augmenté suite à la croissance de l'activité et à la hausse des prix de l'énergie.

Il s'en suit que la contribution au résultat opérationnel courant s'établit à 4,5 M€.

Ainsi, FIDUCIAL BUREAUTIQUE est en mesure de poursuivre les investissements de transformation digitale et de modernisation de la chaîne logistique qui ont été entamés sur l'exercice précédent.

Pour 2023 nous envisageons les actions suivantes :

- Poursuivre la transformation digitale de FIDUCIAL BUREAUTIQUE en finalisant le déploiement de la plateforme web sur la totalité de nos clients. Cela leur permettra de bénéficier d'une autonomie sur la plateforme tout en conservant le support des équipes commerciales de FIDUCIAL BUREAUTIQUE. En 2023 nous continuerons à effectuer des développements et investissements sur la plateforme web afin de capter des clients ayant un profil de vente à distance, autonomes sur le web et aussi d'automatiser certains processus tels que les retours clients.
- Rester centrés sur la conquête clients afin de pérenniser notre croissance malgré une tendance baissière du marché.
- Élargir significativement notre offre de produits et services en continuant les partenariats avec nos fournisseurs pour proposer de plus en plus de produits non stockés, accessibles sur notre site e-commerce.
- Poursuivre la modernisation de notre centre de préparation automatisé avec l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion logistique (Warehouse Management System).
- Renforcer notre engagement environnemental avec les objectifs suivants :
 - Conforter notre avance en matière de produits verts pour arriver très rapidement à plus de 50% de notre offre en produits verts ;
 - Responsabiliser l'ensemble des collaborateurs à consommer responsable et à ne pas utiliser de produits à usage unique ;
 - Diminuer l'empreinte carbone de nos livraisons avec des véhicules peu polluants ;
 - Réduire nos trajets de livraisons avec la mise en place d'un outil d'optimisation des tournées.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS – Belgique

L'année 2021-2022 a été marquée par la fusion de la société IPL Business avec FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Belgique au 31 mars 2022 avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2021. Cette croissance externe a permis de continuer à augmenter les parts de marché de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Belgique sur un marché en décroissance.

Les clients de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ont pu bénéficier d'une nouvelle plateforme de commande www.fiducial-office-solutions.be, avec des fonctionnalités adaptées aux exigences des entreprises.

Comme en France, le secteur des fournitures de bureau a été impacté par les hausses de prix des matières premières. Les analyses du bureau d'études GFK du premier semestre de 2022 montrent une hausse du chiffre d'affaires des fournisseurs classiques des entreprises de 2,1% en valeur, mais

en baisse 1% en unités de vente. La croissance du marché est principalement liée aux hausses de prix des produits de la famille des papiers et de ses dérivés.

Dans ce contexte économique de décroissance et d'inflation, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Belgique a réussi à maintenir son niveau de chiffre d'affaires avant l'acquisition d'IPL Business. Les ventes de mobilier sont en régression par rapport à l'exercice précédent mais cette baisse a été compensée par une hausse des ventes de fournitures de bureau et de papier, avec un effet prix favorable.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Belgique continue à professionnaliser son organisation commerciale avec les 3 canaux de vente :

- Une équipe de commerciaux sédentaires dédiée aux T.P.E. qui constitue le contact unique de ces entreprises, aussi bien pour la vente que pour l'après-vente.
- Une équipe de commerciaux « terrain » qui a pour mission de développer et de prospecter le segment des P.M.E.
- Une équipe de Responsables Grands Comptes qui négocie et gère les grandes entreprises et administrations.

Cette spécialisation permet de répondre parfaitement aux attentes et besoins des différentes catégories d'entreprises. La force de vente d'IPL Business est venue renforcer cette organisation.

Dans un marché tendu, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Belgique a réalisé un chiffre d'affaires de 16,2 M€, en forte progression par rapport à l'exercice précédent (12,6 M€) du fait de la fusion avec IPL Business. A périmètre constant, le chiffre d'affaires de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Belgique se maintient au même niveau que sur l'exercice précédent.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Belgique a également conservé son volume de marge (hors IPL Business) avec un taux de marge brute en progression par rapport à l'exercice précédent.

La contribution au résultat opérationnel courant est en régression du fait d'une contribution négative d'IPL Business sur l'année de la fusion et s'élève à 0,3 M€ contre 0,5 M€ sur l'exercice précédent.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS – Luxembourg.

Le retour au bureau des collaborateurs des entreprises clientes après une période de télétravail, dû à la crise sanitaire COVID, a permis à FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Luxembourg de poursuivre le développement de son chiffre d'affaires.

Le renforcement de l'équipe commerciale s'est traduit par une augmentation des parts de marché. La croissance du chiffre d'affaires concerne principalement les produits d'imprimerie et les produits personnalisés. La création d'un poste spécialisé dans ces domaines a encore renforcé la position de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS au Luxembourg.

Le chiffre d'affaires a évolué positivement dans le segment des PME grâce à une politique soutenue de développement de la clientèle. La répartition entre le canal grands comptes et réseau s'est équilibré pour atteindre 60/40 contre 80/20 il y a un an.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Luxembourg continue son rôle de précurseur dans l'offre « Zéro plastique ». Sa présence active au sein de l'IMS (Inspiring More Sustainability) lui offre d'importantes opportunités de développement. L'IMS est un organisme qui a lancé un challenge **“Zero Plastic Single Use”** et qui a doublé son nombre de membres en un an avec 88 grandes entreprises luxembourgeoises prêtes à relever le défi.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS Luxembourg a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 2,6 M€ en progression par rapport à l'exercice précédent. Le volume de marge est en croissance mais le taux de marge brute de l'exercice s'est détérioré du fait de l'inflation des prix.

La contribution au résultat opérationnel courant est de -0,6 M€.

Par ailleurs, FIDUCIAL BUREAUTIQUE a soutenu financièrement sa filiale en acceptant une réduction de capital pour absorber les pertes de l'exercice 2021 et en souscrivant une augmentation de capital de 791 K€ pour renforcer ses capitaux propres.

● **Autres activités - FIDUCIAL OFFICE STORES**

Le chiffre d'affaires des deux magasins de Lyon s'établit à 1,6 M€, en léger retrait par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge brute est également en retrait par rapport à l'exercice précédent du fait de l'inflation des coûts d'achat et de l'énergie. La contribution au résultat opérationnel courant s'élève à -0,2 M€.

L'activité Grands Comptes représente 24% du chiffre d'affaires global.

Malgré une baisse de chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, le taux de marge est en progression sur cette activité. Les ventes ont progressé sur le segment des écoles dans un contexte de tension sur les prix car la plupart des écoles ont choisi d'adhérer à des groupements nationaux.

Pour le nouvel exercice, nous envisageons les actions suivantes :

- Mettre en avant notre image de spécialiste des beaux-arts et développer notre offre pour s'adapter à l'évolution de la clientèle ;
- Renforcer notre présence et accroître la visibilité sur les réseaux sociaux en augmentant le nombre d'abonnés ;
- Optimiser l'implantation de nos surfaces de ventes et développer les synergies entre nos deux magasins.

4 - ÉVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas connaissance d'évènement significatif intervenu après la clôture de l'exercice pouvant avoir un impact sur les comptes.

5 - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Tous les risques et litiges identifiés ont donné lieu, après analyse interne et avec les conseils de FIDUCIAL, à diverses provisions destinées à les couvrir. Il n'existe à ce jour aucun autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes, le patrimoine, l'activité ou la situation financière du Groupe.

Au 30/09/2022, les provisions pour litiges s'élèvent à 1,2 M€ dans les comptes consolidés.

6 - PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu des incertitudes sur l'évolution des comportements des consommateurs dans un contexte d'inflation et des répercussions économiques du conflit en Ukraine, il est encore difficile de prévoir avec précision quel sera l'impact de l'environnement macro-économique sur notre activité du prochain exercice.

D'ailleurs, l'activité de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a continué d'être en progression plus modérée depuis la clôture de l'exercice, du fait d'un ralentissement lié à la conjoncture économique.

D'après les projections macro-économiques publiées par la Banque de France en décembre 2022, les tensions sur les prix des matières premières et de l'énergie devraient se poursuivre sur l'année 2023 et se maintenir au même niveau qu'en 2022 avec un pic au premier semestre 2023 et une décline ensuite (au voisinage de 4% en fin d'année). Par ailleurs, notre secteur d'activité étant très sensible à l'évolution du PIB, le ralentissement marqué de la croissance du PIB, avec une évolution prévue à 0,3% en 2023 devrait impacter l'activité de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS au cours du prochain exercice.

Nous avons pris les dispositions pour mener à bien tous nos projets et en particulier finaliser la migration de tous nos clients sur notre nouvelle plateforme internet.

De plus, notre solidité financière nous permettra de participer à la consolidation de notre marché, en saisissant les opportunités qui pourraient se présenter.

Pour l'exercice 2022/2023 FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS devrait atteindre un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 225 M€ et présenter un résultat opérationnel consolidé d'un niveau similaire à celui de l'exercice 2021/2022 compte-tenu de l'inflation des prix et d'un niveau de charges opérationnelles en hausse dû à la croissance attendue de notre activité.

7 - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code et ce pour un montant de 73 K€ au niveau du Groupe.

Il n'a été procédé à aucune réintégration visée par l'article 39-5 du Code général des impôts.

8 - ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice le Groupe n'a pas engagé de dépenses de recherche et de développement.

9 - PRÉSENTATION DES COMPTES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Aucune modification dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

10 - CAPITAL SOCIAL

Au 30 septembre 2022, le capital social est de 22 000 000 €. Il est divisé en 2 169 232 actions de même catégorie, entièrement libérées, émises au pair.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce et compte-tenu des informations dont nous avons connaissance, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant directement ou indirectement plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales :

- La société civile FIDUCIAL possède plus de 95% du capital social et des droits de vote.

11 - OPÉRATIONS AFFÉRENTES AUX ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne détient et n'a détenu aucune action d'autocontrôle au cours de l'exercice.

A la date de clôture, aucune action de la société n'est détenue par le personnel du Groupe au titre d'opérations en relation avec l'actionnariat des salariés dans le cadre de la participation.

12 - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE (L.225-100-15°)

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société mère et les sociétés qui constituent le groupe ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et les règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise.

- d'autre part de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Le système de contrôle interne a également pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise notamment les risques comptables et financiers (erreur ou fraude...), mais aussi les risques opérationnels divers, les risques stratégiques ainsi que les risques de conformité.

Concernant les risques liés à l'activité, ces derniers sont recensés et décrits dans le présent rapport au point 14 « Gestion des risques ».

Le contrôle interne contribue à assurer la permanence des actions visant à la limitation, la réduction des risques et l'atteinte des objectifs sans toutefois fournir une assurance absolue au management que ces risques sont totalement éliminés.

Les acteurs ou les structures exerçant des activités de contrôle sont les suivants :

■ Comité d'Audit

La mission du Comité d'Audit ne peut se scinder de celle du Conseil d'Administration qui garde la responsabilité d'arrêter les comptes sociaux et consolidés.

Le Comité d'Audit a pour mission d'éclairer le Conseil d'Administration sur les modalités d'arrêtés des comptes (calendrier, principes, options comptables...), le choix des auditeurs, l'organisation, les procédures et les systèmes de gestion de la Société.

Composition et fonctionnement

Le Comité d'Audit (ci-après désigné « le Comité ») est composé d'au moins trois (3) membres, désignés par le Conseil d'administration de la Société et choisis au sein de ce Conseil. Ils sont nommés pour une durée coïncidant avec celle de leur mandat de membre du Conseil d'administration.

Le mandat des membres du Comité peut être renouvelé et ce, en même temps que le mandat des membres du Conseil d'administration.

Les critères d'appréciation des compétences et d'indépendance sont identiques à ceux appliqués aux administrateurs.

La Présidence du Comité est confiée au membre indépendant.

Les membres du Comité peuvent s'adjoindre une personne extérieure disposant d'une expérience professionnelle en matière financière ou comptable.

Attributions

Conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce et aux réglementations européenne et nationale applicables aux établissements de crédit, le Comité d'Audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que celui des risques de toutes natures auxquels la Société est exposée.

A cet effet, il est, notamment, chargé des missions suivantes :

1. Suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
2. Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne,
3. Émission d'une recommandation sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale,
4. Suivi de la réalisation de la mission des Commissaires aux Comptes,
5. Vérification du respect par les Commissaires aux Comptes des conditions d'indépendance définies par les dispositions applicables en la matière,
6. Approbation de la fourniture des services mentionnés à l'article L.822-11-2 du Code de commerce,
7. Compte-rendu régulier de l'exercice de ses missions au Conseil d'Administration.

■ Comité RSE

Le Comité RSE, dont la création a été décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 2022, est un Comité dont la mission ne peut se scinder de celle du Conseil

d'Administration qui garde la responsabilité de la mise en place de la politique RSE, de l'ensemble de son environnement et de son suivi.

Composition et fonctionnement

Le Comité RSE, comme le Comité d'Audit, est composé d'au moins trois (3) membres, désignés par le Conseil d'Administration de la Société et choisis au sein de ce Conseil. Ils sont nommés pour une durée coïncidant avec celle de leur mandat de membre du Conseil d'Administration.

Le mandat des membres du Comité peut être renouvelé et ce, en même temps que le mandat des membres du Conseil d'Administration.

Les critères d'appréciation des compétences et d'indépendance sont identiques à ceux appliqués aux administrateurs.

La Présidence du Comité est confiée au membre indépendant.

Le Comité se réunit autant de fois que nécessaire et au moins deux (2) fois par an pour l'examen des aspects relatifs à la Déclaration de Performance Extra-Financière.

Attributions

Les missions du Comité recouvrent au moins quatre (4) domaines, pour lesquelles il n'a aucun pouvoir de décision et réserve au Conseil d'Administration les conclusions de ses travaux avec ses avis et recommandations.

Le Comité RSE est chargé :

- de s'assurer de la prise en compte des sujets relevant de la responsabilité sociale et environnementale (telles que les politiques de diversités et de non-discrimination et les politiques de conformité et d'éthique) dans la stratégie du Groupe et dans sa mise en œuvre ;
 - d'examiner la déclaration de performance extra-financière en matière sociale et environnementale prévue par l'article L. 22-10-36 du Code de commerce lorsque celle-ci est requise ;
 - d'examiner les avis émis par les investisseurs, analystes et autres tiers et, le cas échéant, le potentiel plan d'action établi par la Société aux fins d'améliorer les points soulevés en matière sociale et environnementale ;
 - d'examiner et d'évaluer la pertinence des engagements et des orientations stratégiques du Groupe en matière sociale et environnementale, au regard des enjeux propres à son activité et à ses objectifs et de suivre leur mise en œuvre.
- **Le Comité de direction** est chargé de mettre en œuvre la stratégie décidée par le Conseil d'Administration, d'identifier les éventuels risques inhérents aux activités exercées par la société et de veiller au respect de la bonne application des procédures de contrôle interne. Il définit les actions à moyen terme et contrôle l'organisation et le suivi des projets importants. Le Comité de direction comprend dix (10) membres qui représentent les fonctions opérationnelles et supports de l'entreprise. Il est présidé par le Directeur Général opérationnel du groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS. Il se réunit une (1) à deux (2) fois par mois.
- **La Direction Générale opérationnelle** du groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS met en œuvre des réunions de suivi et des indicateurs lui permettant d'assurer un contrôle rigoureux et régulier de l'activité de la société. Le Directeur Général opérationnel conduit :
- des face-à-face réguliers avec chacun des membres de l'équipe de direction,
 - des revues trimestrielles de gestion par département.
- **La Direction administrative et comptable** coordonne les missions administratives et comptables et gère également les aspects réglementaires et fiscaux avec l'assistance des directions technique, juridique, fiscale ou autres. La consolidation des comptes est effectuée par un service distinct qui met en place les procédures « groupe » et veille à la bonne application des normes IFRS.
- **La Direction du contrôle budgétaire** dont le rôle s'articule autour de deux (2) axes : le budget annuel (révisé en cours d'année) et le suivi des réalisations dans le cadre du « reporting » mensuel. Elle repose sur une équipe de contrôle de gestion rattachée à la Direction Générale, le Responsable du contrôle de gestion étant lui-même membre du Comité de direction :
- Le budget fait l'objet d'instructions précises (principes, calendrier), émises par la Direction du

contrôle budgétaire. Il est saisi dans l'outil de suivi budgétaire. Le budget final est approuvé par la Direction générale.

- Le « reporting » est préparé à partir de l'outil budgétaire, selon un calendrier précis communiqué préalablement. Il est alimenté par l'extraction des réalisations remontées automatiquement à partir des données de la comptabilité.
- Le contrôle de gestion présente mensuellement au sein du Comité de direction les résultats de ses analyses, qui sont commentés en séance afin d'évaluer les actions à entreprendre.

A la demande du Directeur Général opérationnel, des analyses spécifiques sont effectuées de façon ponctuelle. C'est le cas notamment pour la marge de l'activité négoce qui est analysée mensuellement au niveau de la segmentation clients et de la segmentation produits.

- **La Direction juridique** est responsable de la sécurité juridique des activités, des engagements et opérations effectuées par le groupe. Dans le cadre de ses missions, elle intervient en amont avec une activité de conseil auprès de la Direction générale, des Directions fonctionnelles et opérationnelles. Elle est aussi en charge de la gestion des éventuels contentieux.

Elle veille également à la protection juridique des marques du groupe et à la conformité des réglementations notamment financières. La Direction juridique est également chargée de la gestion centralisée de la couverture des risques et de la gestion d'un programme d'assurance groupe (polices dommages / pertes d'exploitation, responsabilité civile, transport etc.).

Elle prend en charge également la préparation des réunions du Conseil d'Administration, des Comités d'Audit, des Comités RSE et des Assemblées Générales d'actionnaires.

- **La Direction de l'Audit Interne groupe** a pour objectif d'apporter au Président de la société l'assurance que le système de contrôle interne répond à la double obligation de sécurité des actifs et d'efficacité économique. L'audit interne intervient dans le but :

- d'exprimer un avis sur le niveau de contrôle interne et sur l'efficacité de l'organisation des fonctions concernées,
- d'informer la Présidence des insuffisances relevées et des risques encourus,
- de recommander des mesures correctives et préconiser des actions d'améliorations.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire présente au niveau du Groupe, la Direction de l'Audit Interne propose annuellement, dans le cadre du Plan d'audit Groupe, a minima une thématique spécifique relative à FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS. Cette thématique fait l'objet d'une validation par la Direction Générale.

A l'issue de la ou des missions diligentées, les résultats des travaux sont présentés à la Direction Générale. Un plan d'action est défini, dont la mise en œuvre est suivie par la Direction de l'Audit Interne.

La Direction de l'audit interne supervise le Système de Management de la Qualité et le Système de Management de l'Environnement de l'entreprise et, pour ce faire, porte dans ses équipes un responsable QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) dédié.

Son rôle est de garantir la conformité de la société et son efficacité au référentiel ISO 9001 et ISO 14001 (version ISO 2015) pour la Belgique et la France et le Luxembourg, intégrant le modèle d'activité et une analyse de risques.

Au cours de l'exercice écoulé, la Direction de l'Audit Interne est intervenue sur les missions suivantes :

- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit de la gestion des accès à l'outil GCE ; audit qui a généré des recommandations liées à la gestion des profils et des habilitations, ainsi qu'une évolution fonctionnelle des demandes dématérialisées ;
- L'audit externe annuel de suivi 1 de la certification ISO 9001 et 14001 en France, en Belgique et au Luxembourg, qui a validé la conformité et l'efficacité du dispositif dans son ensemble ;
- Le renouvellement de la certification FSC-PEFC ;
- Le suivi et le pilotage du programme des « requêtes clients » et du coût de non qualité ;
- La participation au groupe de travail MiddleNext permettant de s'informer sur les évolutions réglementaires ;
- La gestion de la réglementation RGPD en collaboration avec le service juridique, les opérationnels et l'informatique, afin de répondre aux nombreuses sollicitations ;
- Le support aux réponses d'appels d'offres en matière tant de RGPD que de RSE et d'anticorruption ;

- L'alignement des processus de la Belgique avec ceux de la France à l'issue d'évolutions managériales en Belgique ;
 - L'évaluation « GOLD » dans le référentiel ECOVADIS qui a été reconduite, et qui permet à FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS de démontrer son bon comportement en matière de RSE dans le cadre des réponses aux appels d'offres des principaux donneurs d'ordres.
- Enfin, lors de cet exercice a été réalisée la déclaration de performance extra-financière (DPEF). Ce rapport a, conformément à la réglementation, été certifié par l'organisme certificateur puis par les Commissaires aux comptes.

- **Les Commissaires aux Comptes**, dans le cadre de leurs diligences de certification des comptes annuels, sont amenés à prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement des procédures de contrôle interne en application et, s'il y a lieu, à émettre des recommandations visant à améliorer ces procédures. Les Co-Commissaires aux Comptes ont participé aux deux réunions du Conseil portant sur l'arrêté des comptes semestriels et annuels et aux réunions du Comité d'Audit.

L'organisation de la société a conduit à la mise en place des principales procédures de contrôle interne :

- Fonctionnement courant, décrivant les processus qui fixent les modes de travail de l'entreprise.
- Engagement de dépenses (projets, frais généraux, investissements) qui obéissent à des règles précises. Chaque dépense doit faire l'objet d'une autorisation avant d'être engagée, selon un processus hiérarchique défini.
- Contrôle budgétaire permettant d'assurer un suivi analytique de la performance de chaque centre budgétaire, une analyse des charges et la maîtrise de leur évolution.
- Gestion des ressources humaines (mise en œuvre des recrutements, évolution de la masse salariale, contrôles des frais de déplacement, des commissionnements).
- Facturation qui couvre la prise de commande (manuelle ou électronique), la centralisation des ordres de préparation, l'expédition des marchandises, la génération du fichier de facturation et l'édition des factures intermédiaires ou en fin de mois.
- Fixation de limites d'engagement en fonction de la nature des opérations commerciales. Selon la situation concernée (appel d'offres, remise, avoir, nouveau client, niveau de marge, client stratégique), l'accord est soit laissé dans le périmètre du Chef des ventes, soit validé par sa hiérarchie, Directeur Régional, Directeur Commercial ou Directeur Général Opérationnel.
- Définition de la politique produits : les produits distribués font l'objet d'une sélection très rigoureuse auprès des fournisseurs pour qu'ils répondent aux critères de sécurité, de protection de l'environnement, aux règles d'éthique en matière de fabrication et pour qu'ils s'inscrivent dans la démarche de développement durable de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS. Des contrôles appropriés sont mis en place aux différents stades de la vie des produits 'sensibles pour l'environnement' : sélection, contrôle qualité (y compris destructifs), stockage, livraison, récupération et recyclage.
- Surveillance des stocks et règles des inventaires tournants : les références produits sont classées en trois (3) groupes en fonction de leur valeur et de leur taux de rotation. Sur ces critères, les inventaires des produits ont lieu entre une (1) et trois (3) fois par an. Cette méthode de comptage permet de faire à la fois un inventaire exhaustif annuel, mais aussi de mettre l'accent sur les classes de produits qui présentent un impact fort sur la valorisation des stocks.
- Réclamations clients tracées dans le système d'information et rapprochées des avoirs clients

En complément, des procédures de contrôle interne spécifiques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ont été déployées. Le contrôle interne existant au sein de la fonction comptable s'analyse de la façon suivante :

- La fonction comptable, placée sous l'autorité du Directeur administratif et comptable, est centralisée afin de permettre une meilleure maîtrise et une rationalisation de l'information financière et comptable des différentes entités opérationnelles.
- Chaque collaborateur comptable a un rôle et des responsabilités clairement définis. Au-delà des enregistrements comptables, ils effectuent un suivi permanent des comptes qui sont sous leur responsabilité.
- La comptabilité et la gestion commerciale de la société sont tenues sur un ERP (Enterprise Resource Planning) « Générix- GCE ». Ce logiciel renforce la maîtrise des risques grâce à des contrôles automatiques. La définition des profils utilisateurs organise le respect des règles de séparation de fonction.

- Le Directeur administratif et comptable effectue par ailleurs une supervision permanente des travaux de son équipe et participe activement à l'élaboration des arrêtés annuels et intermédiaires.
- Le système de reporting financier mensuel permet de suivre l'évolution de la performance de la société afin de la comparer au budget. Un tableau de bord portant sur les principaux indicateurs économiques est produit mensuellement. On y trouve, sous forme de graphiques ou de chiffres, des données sur la trésorerie, l'activité commerciale, les volumes de production, les engagements clients, les gains d'achats, les charges d'activité des fonctions supports, les mouvements de personnel et l'évolution de la masse salariale. Ces indicateurs sont comparés soit par rapport au budget soit par rapport à un objectif de performance.
- Chaque semestre, les états financiers de chaque filiale sont envoyés au service de consolidation du groupe. Celui-ci analyse et contrôle les fichiers fournis par les responsables comptables de chacune des filiales et les intègre dans un logiciel de consolidation « Talentia CPM consolidation reporting ». Il assure également les retraitements de consolidation.
- Les comptes semestriels et annuels font l'objet d'un examen par les Commissaires aux Comptes de la société.

13 - DISPOSITIONS EN MATIÈRE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE (Ordonnance N° 2017-1180 du 19/07/17 et son décret d'application N° 2017-1265 du 9/08/17)

IDENTIFIER LES RISQUES POUR MIEUX LES MAITRISER

L'analyse de risques réalisée dans le cadre de la certification ISO 9001 (version 2015) permet à FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS d'identifier en partie les risques RSE (Social, Environnemental, Sociétal, respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption) associés au modèle économique de l'entreprise.

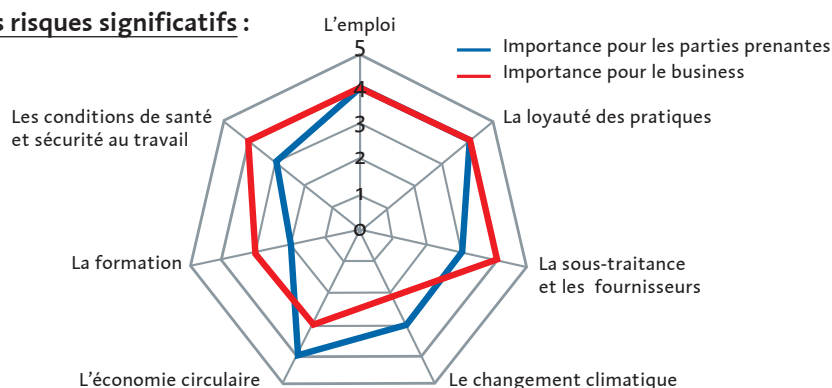
En complément, l'analyse des Aspects Environnementaux Significatifs (AES) réalisée dans le cadre de la certification ISO 14001 (version 2015) permet d'identifier très précisément les risques environnementaux.

Tous les aléas susceptibles de mettre l'entreprise en situation de risque sont identifiés, analysés et pondérés : les risques humains, les impacts sur l'environnement, les risques financiers et opérationnels.

Ci-dessous les 15 thématiques retenues :

- L'emploi
- Les conditions de santé et sécurité au travail
- La formation
- L'économie circulaire
- Le changement climatique
- La sous-traitance et les fournisseurs
- La loyauté des pratiques
- L'organisation du travail
- L'égalité de traitement
- La politique environnementale
- La pollution
- L'utilisation durable des ressources
- La biodiversité
- L'emploi et le développement régional
- Les actions de partenariat et de mécénat

Cartographie des risques significatifs :



ENJEUX PRIORITAIRES ET STRATEGIES

Enjeux	Politiques	Résultats	Objectifs
Taux de réclamation client	Mise en place de questionnaire de satisfaction client afin d'améliorer la qualité du service pour mieux comprendre les besoins et les attentes du client	2,35%	Réduire le taux de réclamation client
Fournisseurs certifiés ISO 9001 et ISO 14001	Incitation des fournisseurs actuels au passage des ISO 9001 et 14001 ou remplacement par des fournisseurs possédant ces certifications le cas échéant. L'objectif étant d'assurer une traçabilité ainsi qu'une transparence dans la chaîne de valeur.	ISO 14001 = 45% ISO 9001 = 51%	Augmenter la part de fournisseurs certifiés ISO 14001 et 9001
Produits verts	Sourcer plus de produits répondant au principes de la loi AGEC (recyclés, recyclables, compostables, provenant de cultures durables, etc...)	5115	Augmenter la part de produits verts proposés aux clients et les inciter à se tourner vers des produits plus vertueux
Emissions de GES 2021	Mettre en place un plan d'actions permettant les économies d'énergie à toutes les échelles.	2245eqCO2	Réduire les émissions de GES

ANALYSE DÉTAILLÉE

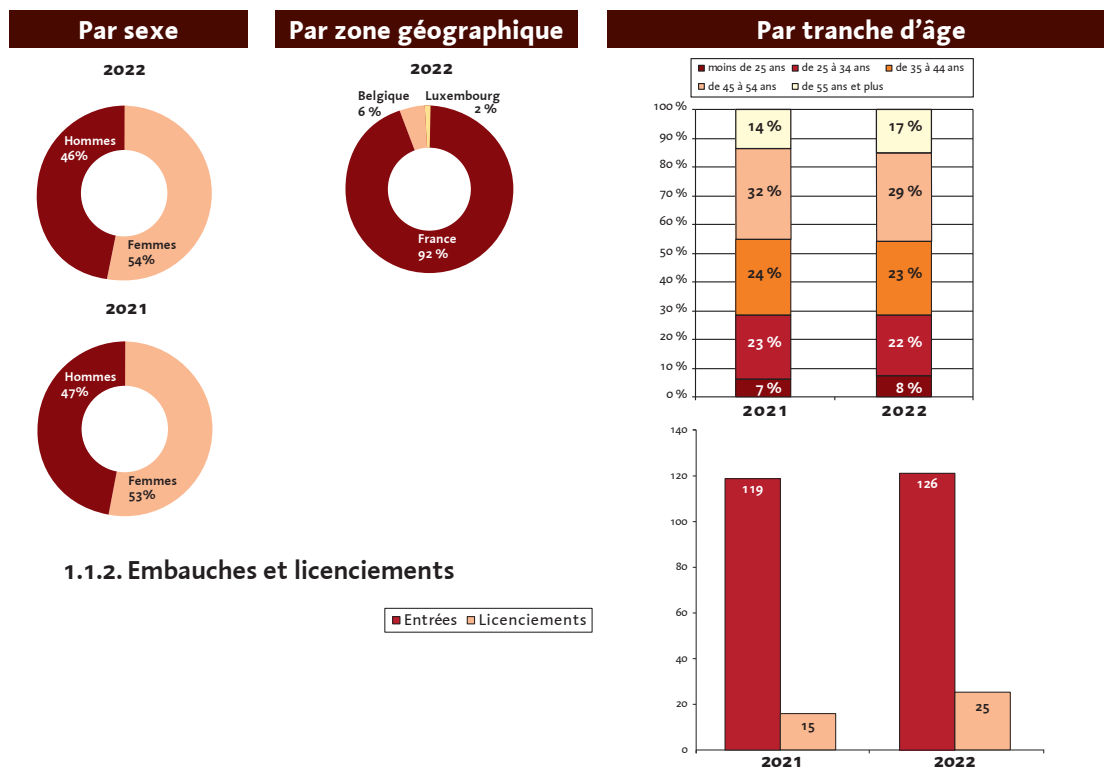
1 - Informations sociales

1.1 - Emploi

1.1.1. Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

L'effectif de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est de 681 collaborateurs au 30 septembre 2022, contre 690 au 30 septembre 2021.

La répartition de cet effectif par sexe, âge et par zone géographique en pourcentage est la suivante :



1.2 - Organisation du travail

1.2.1 Organisation du temps de travail

L'horaire hebdomadaire moyen affiché est de 35 heures en France, de 39 heures en Belgique et de 40 heures au Luxembourg.

Au 30 septembre 2022, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS emploie 20 salariés à temps partiel (en pourcentage de la durée légale ou conventionnelle de travail), contre 19 au 30 septembre 2021.

Les salariés ayant effectué des heures de nuit sont au nombre de 79, contre 39 sur l'exercice précédent.

Dans la gestion du temps de travail de ses collaborateurs, le recours aux heures supplémentaires reste faible puisqu'il représente 0,37 % du nombre annuel d'heures travaillées – 4 018 heures sur l'exercice, contre 0,26 % - 2849 heures – sur l'exercice précédent.

1.2.2. Absentéisme

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS met en œuvre des mesures spécifiques afin de réduire le taux d'absentéisme. Ces actions comprennent notamment un suivi spécifique par des responsables des ressources humaines dédiés. Ces responsables sont basés à proximité des populations les plus exposées en raison de la pénibilité de leur travail. Ils s'attachent à suivre les collaborateurs et à appréhender leur environnement de travail en vue d'améliorations. Différentes mesures ont été prises pour agir sur les causes d'absentéisme : concertation et formation, visites médicales régulières, campagnes de sensibilisation, versement de primes en relation avec la présence, aménagements de poste ou d'horaires, bilans de retour au travail, travail avec les commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

Le taux d'absentéisme de l'exercice est de 6,50%, contre 5,90% du précédent. Ce taux d'absentéisme est calculé hors congés maternité. Il prend en compte les maladies, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

1.3 - Santé et sécurité

1.3.1. Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS accorde une grande importance au dialogue social et à l'expression de ses salariés. A ce titre, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS entretient un dialogue permanent avec les Institutions Représentatives du Personnel (IRP).

Répondant aux exigences réglementaires des entités de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, les collaborateurs sont représentés par un Comité Social et Economique (CSE) et une commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

Le nombre de collaborateurs élus ayant le statut d'IRP est de 20.

Par ailleurs, les représentations syndicales sont présentes afin de négocier avec la direction des accords d'entreprise.

1.3.2. Bilan des accords collectifs

PV d'accord portant sur la NAO sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée pour l'année 2022, le 14/12/20.

Accord Handicap, le 21/02/20.

Accord Egalité Homme/Femme et Qualité de Vie au Travail : le 21/02/20.

Accord collectif instituant le Comité Social et Economique et portant sur la composition et les modalités de fonctionnement du comité au sein de Fiducial Bureautique : le 18/07/19.

Accord collectif relatif à la mise en place du vote électronique au sein de Fiducial Bureautique : le 20/06/19.

Accord collectif relatif à la prime de contribution au Centre Logistique de Préparation d'Heyrieux : le 23/05/19.

Avenant de révision de l'Accord du 24/06/2006 portant sur l'aménagement du temps de travail de certaines catégories de salariés au sein de Fiducial Bureautique : le 17/12/2018

Accord relatif à la mise en place d'un forfait annuel en jours pour certaines catégories de personnel de la logistique et du transport : le 17/12/2018.

1.3.3. Accidents du travail : fréquence, gravité, maladies professionnelles

Dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, les principaux risques sont liés à la manutention des colis, à la conduite d'engins, aux chutes, à la circulation routière, et au travail sur ordinateur.

	2021	2022
Nombre d'accidents du travail (AT) ayant donné lieu à un arrêt de travail	13	19
Nombre d'accidents de trajet ayant donné lieu à un arrêt de travail	2	1
Nombre de jours perdus à la suite d'accidents du travail et de trajet	920	745
Le taux de fréquence ((nombre d'AT avec arrêt x 1 000 000) / nombre d'heures travaillées) est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois pour 1 000 000 heures de travail (*)	13,60	20,03
Le taux de gravité ((nombre de jours d'AT avec arrêt x 1 000) / nombre d'heures travaillées) représente le nombre de journées perdues pour 1 000 heures travaillées (*)	0,83	0,75
Maladies professionnelles déclarées à la sécurité sociale au cours de l'année considérée	0	0

(*) Le nombre d'heures travaillées est estimé (228 jours x 7h x nombre de salariés)

Un partenariat s'est instauré avec les commissions SSCT concernées afin de travailler sur des actions de prévention liées aux risques professionnels et des applications pratiques ont été mises en œuvre :

- formations Gestes et Postures,
- formations EPI (Equipier de Première Intervention) et SST,
- formations aux permis caristes (1,3 et 5),
- révision du document annuel d'évaluation des risques professionnels,
- actions de protection individuelle contre les nuisances.

Dans le cadre de divers partenariats les collaborateurs sont encouragés à pratiquer une activité physique et sportive, réduisant également les risques de troubles musculo-squelettiques. Pour cela, FIDUCIAL est partenaire de l'association « **Courir pour elles** », qui reverse tous les bénéfices de ses manifestations à des associations spécialisées sur le traitement des cancers touchant les femmes. L'ensemble des collaborateurs des environs sont encouragés à participer à cette course.

1.4 - Formation

1.4.1. Politiques mises en œuvre en matière de formation

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS investit dans la formation de ses collaborateurs.

Sa politique de formation professionnelle continue a deux priorités :

- des formations continues pour maintenir les compétences clés des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions,
- des formations sécurité et prévention.

Ces priorités se traduisent par :

- des formations commerciales, dispensées en nombre par deux intervenants internes afin de garantir la qualité des formations. Les thématiques sont : techniques de vente, formation produits, social selling, intégration commerciale des nouveaux collaborateurs,
- des formations sécurité & prévention : CACES (1, 3, 5), SST, Gestes et Postures, Equipier de Première Intervention (EPI), évacuation,

- des formations aux outils logistiques (approvisionnement),
- des formations au management de proximité (Centre Logistique de Préparation).

Des formations ponctuelles individuelles peuvent être mises en œuvre afin de répondre à des besoins spécifiques.

1.4.2. Nombre total d'heures de formation

Le nombre total d'heures de formation en France sur l'exercice 2021/2022 s'élève à 3 062 heures, contre 2 189 heures sur l'exercice précédent. Rapporté à l'effectif, cela représente 4,49 heures de formation par personne, contre 3,27 heures sur l'exercice précédent.

Concernant la sécurité, le nombre d'heures de formation est de 890 contre 897 heures sur l'exercice précédent.

Sites	Nombre H FO	Dont H FO Sécurité
BUREAUTIQUE	2845	865
FOS BL + LUX	190	25
OFFICE STORE	27	0
TOTAL	3062	890

1.5 - Egalité de traitement

1.5.1. Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS s'est engagé, à travers un accord d'égalité hommes/femmes, à respecter la parité et veille à assurer un traitement égal entre les femmes et les hommes, à situation comparable et dans tous les domaines : recrutement, rémunération, carrière, formation...

1.5.2. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

En France, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS emploie, au 30 septembre 2022, 20 collaborateurs en situation de handicap, comme au 30 septembre 2021. D'autre part, dans le cadre des actions en faveur des personnes handicapées, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a alloué 18 544 € à plusieurs centres d'aide par le travail sur l'exercice 2021/2022 (contre 21 955,31 € sur l'exercice précédent). Afin de répondre aux valeurs de l'entreprise ainsi qu'à un besoin social et sociétal, FIDUCIAL a lancé en 2020 **la Mission Handicap**. Cet engagement se traduit au travers d'une politique visant à promouvoir la diversité et notamment l'insertion et le maintien dans l'emploi de collaborateurs en situation de handicap.

Dans le cadre d'une large concertation avec l'ensemble des représentants du personnel de ses activités, FIDUCIAL a négocié des accords Handicap dans chacune de ses branches (7 accords, dont celui de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS) fixant le cadre des engagements et ambitions pour les trois années à venir.

L'objectif de ces accords et de la politique Handicap vise à :

- Mettre en œuvre une politique de recrutement adaptée et réaliste favorisant l'emploi des personnes en situation de handicap.
 - Garantir le maintien, l'insertion et l'intégration des travailleurs en situation de handicap.
 - Sensibiliser et former le collectif de travail afin de faire évoluer les représentations de chacun.
- Les accords ainsi conclus, agréés par le Ministère du Travail, permettent de définir les différentes actions ou accompagnements pour chaque salarié de l'entreprise, qu'il soit directement concerné, ou fasse simplement preuve d'une volonté de participer à un objectif commun.

FIDUCIAL s'est fixé des objectifs clairs en termes de recrutement, à savoir près de 160 collaborateurs en situation de handicap sur trois ans pour l'ensemble des entités, soit une moyenne de 53 personnes par an (9 à 12 collaborateurs sur 3 ans pour FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS).

Afin de parvenir à ces objectifs, FIDUCIAL organise une large campagne de recrutement et signe plusieurs partenariats, notamment avec Handicap.fr où toutes les offres d'emploi du groupe sont publiées en temps réel et avec Cap emploi qui accompagne l'entreprise dans ses recrutements et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

1.5.3. Politique de lutte contre les discriminations

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS agit pour la lutte contre les discriminations.

A ce titre, les séniors, correspondant aux collaborateurs âgés de plus de 50 ans, sont au nombre de 197 au 30 septembre 2022, contre 183 au 30 septembre 2021.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS conduit une démarche volontaire dans l'intégration des jeunes. FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a accueilli des alternants en contrats professionnels (13 alternants au 30 septembre 2022, contre 11 au 30 septembre 2021).

Par ailleurs, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS emploie 57 salariés âgés de moins de 25 ans, contre 49 au 30 septembre 2021.

Au dernier trimestre 2019, une **Préparation Opérationnelle à l'Emploi (P.O.E.)** a été mise en place pour FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, afin de recruter des personnes susceptibles de pourvoir des postes vacants ou en création.

Il s'agit de la 7^{ème} session POE menée par FIDUCIAL.

Le principe d'une P.O.E est de permettre à des demandeurs d'emplois inscrits au Pôle Emploi de suivre une formation de 400 heures au maximum pour développer leurs compétences et occuper un poste dans l'entreprise. La mise en place d'une POE doit compter au minimum 12 personnes.

La plupart du temps, c'est Pôle Emploi qui finance la formation, avec le soutien de l'organisme de formation professionnelle.

De son côté, FIDUCIAL présente au Pôle Emploi les postes en recrutement (fin 2019, il s'agit pour FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS de postes d'assistantes back et front office), et interroge les organismes de formation susceptibles d'accompagner les futurs formés.

C'est l'AFPA de Vénissieux qui a été retenu pour accompagner les demandeurs d'emplois et FIDUCIAL dans ce projet. Ils sont formés et évalués à la fois sur leurs acquis d'apprentissage mais aussi sur leur comportement tout au long des 400 heures de formation.

De son côté, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS s'engage à embaucher en CDI (avec une période d'essai) les personnes formées et qui ont réussi les évaluations.

1.6 - Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

1.6.1. Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

Comme indiqué au travers des relations sociales, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS respecte et applique les principes de liberté d'association et de négociation collective.

1.6.2. Elimination des discriminations en matière d'emploi et de vie professionnelle

En matière d'emploi et de vie professionnelle, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS s'attache essentiellement à la compétence de ses collaborateurs indépendamment de toute autre caractéristique et applique le PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES, plus connu sous le nom de GLOBAL COMPACT qui consiste à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de vie professionnelle.

1.6.3. Elimination du travail forcé ou obligatoire

En tant qu'entreprise soumise au droit social français et européen, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS respecte les dispositions légales en matière sociale et ne s'expose donc pas au travail forcé ou au travail obligatoire.

1.6.4. Abolition effective du travail des enfants

Concernant ses fournisseurs, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a rédigé depuis 2002 une CHARTE DE DEONTOLOGIE DES FOURNISSEURS ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS spécifiant son attachement

au respect des dispositions définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et leur demande de s'engager à en respecter les principes fondamentaux. Il s'agit notamment de la réglementation en matière de travail des enfants ou de travail forcé, de comportement contraire à la dignité au travail, de la représentation et l'expression des salariés, ou encore de toute discrimination.

2 - Informations environnementales

2.1 - Politique générale en matière environnementale

2.1.1. Taxonomie

Conformément au Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union européenne (UE), FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est tenu de publier, au titre de l'exercice 2021-2022, la part de son chiffre d'affaires, de ses investissements et dépenses d'exploitation éligibles résultant de produits et/ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de la classification et des critères définis dans la Taxonomie pour les deux premiers objectifs climatiques d'atténuation et d'adaptation.

Sur l'exercice du 01/10/21 au 30/09/22, les activités principales de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS rentrent dans le périmètre de la taxonomie européenne.

Chiffre d'affaires éligible

En effet, à ce jour, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a identifié dans la part du chiffre d'affaires une activité éligible à la taxonomie.

Ainsi, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a listé et évalué en tant que « CA éligible » l'activité durable suivante, selon la nomenclature définie par la taxonomie :

■ 5.5. Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source.

Ce point a été évalué et listé comme CA éligible puisque FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS vend des Collect Box à ses clients en leur proposant une reprise de celles-ci, pour les collecter et les transmettre à un éco-organisme agréé.

Afin de calculer le montant éligible des activités de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, l'historique des ventes des collectes box des déchets non-dangereux collectées et reprises a été effectué. Ainsi, la somme de chaque collecte box vendu a été multiplié par son prix de vente, ce qui a permis en additionnant ces résultats d'obtenir le chiffre d'affaires de l'activité éligible.

Cette activité présente un chiffre d'affaires éligible, car elle contribue substantiellement à l'atténuation du changement climatique. En effet, les déchets non-dangereux sont collectés séparément et transportés après avoir été triés à la source dans l'objectif d'être préparés en vue d'opérations de réemploi ou de recyclage. Au titre de l'exercice 2020/2021, le chiffre d'affaires de cette activité était de 69 174€, pour un chiffre d'affaires total de 191 641 K€, soit 0,036% de CA éligible. Au titre de l'exercice 2021/2022, l'activité mentionnée plus haut représente 82 760 € de chiffre d'affaires pour un chiffre d'affaires total de 215 037 K€, soit 0,038 % de CA éligible.

Cependant, une partie de cette activité ne respecte pas tous les critères établis pour participer à l'adaptation au changement climatique. En effet, un très faible pourcentage des déchets collectés n'est pas recyclé mais valorisé énergétiquement. Cela constitue une fin de vie des déchets moins vertueuse et donc moins durable pour l'environnement.

Ainsi, la collecte et le transport de déchets non dangereux triés à la source constitue une activité éligible et en partie durable.

Au titre de l'exercice 2021/2022 FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a 0.038% de CA éligible à la taxonomie sur un total de 215 037 K€.

CAPEX et OPEX éligibles

Concernant le transport des marchandises, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS n'a pas encore mis en place de démarche d'amélioration environnementale. Différentes recherches ont cependant

déjà été menées en 2021 et 2022 notamment sur la mise en place d'une flotte automobile électrique et sur la possibilité d'effectuer des livraisons en vélo cargo. Des partenariats sont en discussions pour les années à venir.

Sur la question des bâtiments, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est locataire des locaux, n'incluant donc pas de CAPEX exigible.

Enfin, l'entreprise est consciente de l'évolution réglementaire et de l'évolution du climat. Et veillera ainsi à répondre aux exigences de la taxonomie européenne si d'autres de ses activités deviennent éligibles.

Les parties du tableau ne concernant pas FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ont été supprimées.

	Part du CA	Contribution aux critères substantiels		Critères DNSH (Does not significantly harm)	
		Adaptation au changement climatique	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Transition vers une économie circulaire
ACTIVITÉS ÉLIGIBLES – TAXONOMIE	0,038%	-	0,038%	-	-
1. Activité éligible à la taxonomie mais non durable sur le plan environnemental (et non alignée sur la taxonomie)					
Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source		-		OUI	NON
Chiffre d'affaires de l'activité éligible à la taxonomie mais non durable sur le plan environnemental (non aligné sur la taxonomie)	0,038%	-	0,038%	-	-
2. Activité éligible à la taxonomie et durable sur le plan environnemental (et alignée sur la taxonomie)					
Néant					
Chiffre d'affaires de l'activité éligible à la taxonomie durable sur le plan environnemental (aligné sur la taxonomie)	0,00%		0,00%	NON	NON

2.1.2. Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le management environnemental est une priorité de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS depuis de nombreuses années. Il est issu de la démarche de développement durable initiée en 2007 sur la base d'un diagnostic indépendant lui-même réalisé selon la norme AFNOR en vigueur à l'époque.

Au travers d'une feuille de route annuelle organisée selon les 10 principes du **Pacte Mondial des Nations Unies / GLOBAL COMPACT** auquel FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS adhère depuis 2008, l'entreprise est déjà opérationnelle dans le fonctionnement d'un management des aspects environnementaux de ses activités. Cette feuille de route est détaillée dans la COP (Communication On Progress) annuelle, liée à la participation au GLOBAL COMPACT.

De même, l'amélioration continue est ancrée dans la culture et le quotidien de l'entreprise. Elle est une continuité du système qualité existant au niveau de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS organisé en processus autour de la **certification ISO 9001**.

Par ailleurs, en complément de l'ISO 9001, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est **certifié ISO 14001** sur le périmètre de la France et de la Belgique et du Luxembourg.

La certification pour la Belgique a été obtenue en 2012, puis en 2018 pour la France et enfin en 2021 pour le Luxembourg.

En 2018, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a également obtenu **les certifications FSC et PEFC** pour la France, la Belgique et le Luxembourg.

Ces certifications « Chaine de Contrôle », autorisent FOS à communiquer avec ses clients au sujet des certifications FSC et PEFC des produits proposés à la vente.

Ces 2 certifications valident le fait que FOS vérifie à différents niveaux (certification des fournisseurs, réception des marchandises, facturation fournisseurs) que les produits sur lesquels la certification est indiquée sont bien certifiés. Ensuite, FOS indique sur ses propres bons de livraison et factures les spécificités FSC ou PEFC de chaque produit.

Ces certifications de gestion responsable des forêts assurent la gestion durable des forêts en France et dans le monde. Elles garantissent que le produit acheté est réellement issu de sources responsables.

Elles permettent aux clients de faire des choix éclairés sur les produits qu'ils achètent à base de bois (papiers et dérivés, mobilier...).

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS tend en permanence à améliorer son offre avec des produits « verts », certifiés écologiquement par des organismes et selon des référentiels internationaux reconnus.




FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS s'est engagé à augmenter systématiquement son offre de produits respectueux de l'environnement, produits de marques et produits génériques labélisés ou correspondant à certains critères environnementaux de l'ISO 14021.

Une analyse a été réalisée courant 2019, afin de mieux catégoriser ces produits dits « verts ».

Effectivement, cette dénomination n'a pas de définition propre.

Aussi, FOS a décidé, pour son catalogue 2020 et les suivants, de mieux définir ses produits « verts ».

3 catégories ont été retenues pour cette qualification des produits du catalogue :

-  : produits identifiés avec 3 feuilles sur les catalogues : ces produits possèdent au moins 1 label environnemental reconnu (NF Environnement, Ecolabel, Blue Angel, Nordic Swan, Cradle to Cradle, Agriculture Biologique, FSC, PEFC),
-  : produits identifiés avec 2 feuilles sur les catalogues : ces produits répondent à plus de 2 critères de la Norme ISO 14021 (Biodégradable et/ou compostable, contenu recyclable, contenu recyclé, réutilisable et/ou rechargeable, sans substance x/éco-toxicité réduite),
-  : produits identifiés avec 1 feuille sur les catalogues : ces produits répondent à 2 critères de la Norme ISO 14021 (Biodégradable et/ou compostable, contenu recyclable, contenu recyclé, réutilisable et/ou rechargeable, sans substance x/éco-toxicité réduite).

Annuellement, des statistiques sont mises à disposition en interne et pour les clients.

Lors de sa commande sur le site fiducial-office-solutions, le client voit automatiquement la part des produits « verts » commandée. Il a ainsi en temps réel une information précise qui l'aide dans sa démarche d'achats responsables.

Sur le catalogue 2023, **5 115 produits** sont « verts », soit 47,5% du total des produits des catalogues imprimés (contre 4 892 produits, soit 43,5% du total des produits des catalogues imprimés en 2022) :

- 1540 produits ont 1 feuille soit 14,3% (contre 1 635 produits soit 14,5% des produits au catalogue 2022),
- 621 produits ont 2 feuilles soit 5,7% (contre 508 produits, soit 4,5% des produits au catalogue 2022),
- 2954 produits ont 3 feuilles soit 27,43% (contre 2 749 produits, soit 24,4% des produits au catalogue 2022).

Par ailleurs, en matière d'environnement, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS s'engage au respect :

- des exigences légales applicables en France, concernant les sites logistiques et le transport : sécurité, autorisations, analyse de risques...
- de la réglementation en vigueur pour les locaux publics : sécurité, énergie, gestion des déchets,
- des autres exigences applicables notamment par les clients, en particulier celles liées à l'offre : collecte des consommables informatiques, piles, DEEE et ampoules usagées.

L'année 2022 a été marquée par la hausse des matières premières, la flambée du coût du transport maritime et le taux €/€ défavorable à l'import. En plus des effets prix, de nombreuses pénuries en particulier sur le papier, ont obligé FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS à revoir certains sourcing pour approvisionner les produits. Ce contexte a engendré la bascule dans un cycle de l'offre, ce qui se matérialise par des négociations achat plus difficiles.



2.1.3. Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS axe ses efforts sur le développement durable et la qualité. Ainsi, l'entreprise associe ses collaborateurs à sa démarche de développement durable par le biais de séminaires d'intégration et de stages internes.

Dans le cadre de l'ISO 14001, des formations sur l'environnement sont réalisées par la Responsable Qualité Sécurité Environnement, au moins une fois par an, à l'ensemble du personnel concerné, En Belgique, des formations sont aussi développées dans des domaines spécifiques tels que l'éco-conduite, notamment auprès des collaborateurs intervenant au niveau du commerce.

Comme le détaille ce rapport, FIDUCIAL s'attache à sensibiliser ses collaborateurs, au travers des différents challenges (World Clean Up Day, Mobilité) et différentes actions.

Dans le cadre d'une sensibilisation autour du sujet de l'agriculture urbaine et afin de soutenir les entreprises de l'agriculture durable, FIDUCIAL accueille depuis le 30 octobre 2020 un baromate dans ces locaux de Lyon. Un baromate est le nom donné à l'aquarium fonctionnant par le système de l'aquaponie. Mais qu'est-ce que l'aquaponie ?

Ce nom fait référence à une technique d'agriculture urbaine pertinente. C'est la symbiose des cultures de poissons et de plantes dans un écosystème construit en circuit fermé.

Cette technique s'appuie sur des cycles bactériens naturels qui transforment les déchets piscicoles en nutriments pour les plantes. Elle est économe (permet d'économiser 90% d'eau comparée à l'agriculture classique).

L'enjeu est principalement agricole. Parallèlement à l'étalement urbain, les surfaces agricoles diminuent considérablement. En France, 26m² de surfaces agricoles disparaissent chaque seconde pour laisser place aux zones urbaines. Pour faire face à cette vague d'urbanisation rapide et à la demande croissante de nourriture en ville, il est indispensable d'adopter une vision nouvelle en matière d'urbanisme et de ramener l'agriculture là où les gens habitent. Afin de revenir à une production et une consommation locale de fruits et de légumes, il est nécessaire d'imaginer la pratique de l'agriculture au sein même des villes.

2.1.4. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

L'implication de tout le personnel de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et l'engagement total de la Direction Générale, garantissent le suivi au plus près de l'application du programme, qui permet d'une année sur l'autre de réduire sensiblement les impacts environnementaux.

Dans le cadre de l'ISO 14001, une analyse très détaillée des Aspects Environnementaux Significatifs (A.E.S.) est réalisée chaque année, afin de mettre en place des actions nouvelles visant à réduire ces impacts.

Ces A.E.S sont étudiés avec chaque Direction au moins une fois par an, et font l'objet d'une revue de Direction annuelle. Les plans d'actions sont objectivés et analysés afin de vérifier leur efficacité.

FIDUCIAL met tout en œuvre pour éviter les déplacements de ses collaborateurs ou futurs collaborateurs :

FIDUCOM poste à poste, en place depuis début 2018, permet les rendez-vous en visioconférence (notamment le recrutement). Sur une période de 12 mois, 3811 rendez-vous (contre 3 000 l'an passé) ont été honorés par écran interposé.

FIDUCOM salle permet également les réunions en visioconférence d'un pays à l'autre : en France, en Suisse, au Luxembourg et aux Etats-Unis. Un ensemble de 25 salles seront équipées fin 2022, en plus des 42 équipées l'année précédente.

FIDUCONF permet de partager des documents et d'échanger oralement sur un sujet.

Moyen d'échange utilisé également lors de formations : environ 18 289 webconf (dont certaines rassemblent plus de 100 personnes) ont été réalisées en 1 an (contre 3500 l'année précédente).

FIDUCIAL met tout en œuvre pour accélérer la dématérialisation et éviter ainsi les impressions et les envois de documents papiers :

De nombreux **workflows** ont été produits : demandes de congés, demande d'assistance informatique, suivi de recrutement, demandes de formation...

Sur 12 mois, 144 638 workflows ont été émis par l'ensemble des collaborateurs de FIDUCIAL, contre 131 000 l'année précédente.

Depuis janvier 2020, FIDUCIAL a mis à la disposition de ses collaborateurs un **E-Coffre** qui permet la transmission de documents (bulletins de salaire, informations liées au Covid, mission handicap, *prévoyance...*

2.2 - Pollution

2.2.1. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

L'activité de négoce est par définition peu polluante, exception faite de la partie distribution.

Des actions ont été entreprises pour réduire les émissions de polluants atmosphériques nocifs.

Le renouvellement de la flotte de livraison par des véhicules à la **norme EURO VI** (dernière norme en vigueur), plus sévère sur les émissions de gaz à effet de serre, a permis une division par 2 des rejets NO/NOx (oxydes d'azote) par rapport à la norme Euro V. Sept **véhicules GNV** (Gaz Naturel pour les Véhicules), effectuent les livraisons dans les grands centres villes : Paris (deux), Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lille et Lyon.

De plus, l'ensemble du parc est constitué de véhicules équipés de la **technologie de réduction catalytique sélective** (Selective Catalytic Reduction) et de réservoirs d'**AD Blue**. Son utilisation permet de transformer 85% des polluants (Oxydes d'azote, appelés NOx) en vapeur d'eau et azote inoffensif. Tous les véhicules renouvelés sont équipés de ces dernières technologies et sont conformes à la dernière, et à la plus stricte, norme en vigueur.

Concernant la flotte de véhicules légers destinés aux collaborateurs, l'élargissement des gammes constructeurs en véhicules alternatifs au diesel permet de proposer des véhicules électriques ou hybrides adaptés aux différents besoins.

Il est indispensable d'adapter la motorisation à l'utilisation du véhicule, en se basant sur les profils de conduite conducteurs. Un véhicule électrique ne sera pas approprié pour les conducteurs empruntant majoritairement les autoroutes à la différence d'un conducteur évoluant en milieu urbain.

L'objectif est de fournir une offre de véhicule alternative bénéficiant d'une motorisation électrique ou hybride aux collaborateurs en faisant la demande et dont l'utilisation est compatible avec ces nouvelles énergies.

Pour les renouvellements de véhicules le permettant, le choix de moteurs avec, à minima une **micro-hybridation** réduisant les émissions de CO2 sera préconisé.

Pour les véhicules personnels des collaborateurs, **8 bornes de chargement électrique** ont été installées, dès 2018, sur les sites de Lyon Vaise et de Paris (Immeuble Lotus).

2.2.2. Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, soucieuse des émissions sonores est en constante recherche **d'amélioration pour leur diminution. En ce sens, le convoyeur du Centre Logistique de Préparation** a été changé en aout 2016.

2.3 - Economie circulaire

2.3.1. Prévention et gestion des déchets

2.3.1.a. Mesures de prévention, de recyclage et de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets

Les activités de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS génèrent essentiellement des déchets d'emballages cartons et plastiques, liés aux activités logistiques, ainsi que des déchets de papier. FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a créé un partenariat avec Véolia, leader du secteur spécialisé en France pour le transport, la valorisation et la formation du personnel au tri propre pour le Centre Logistique de Préparation (CLP) et les plates-formes régionales.

Le résultat de ces mesures se traduit par diverses actions :

- utilisation de cartons fabriqués avec du papier recyclé, 100% recyclables, FSC,
- utilisation d'enveloppes 100 % recyclables pour la livraison des très petits produits ne justifiant pas l'utilisation d'un carton,
- utilisation de sachets recyclables pour emballer les petits produits à l'intérieur des cartons pour éviter la casse, ainsi que les petits produits d'entretien (liquides) – ils ont été remplacés par des sacs kraft début octobre 2021 (sauf pour les produits liquide), ce qui évite environ 400 000 sachets plastique par an,
- utilisation de quatre formats d'emballages de tailles différentes afin d'optimiser le montage des palettes et aussi les chargements des camionnettes,
- adaptation de la taille du carton selon le volume en le pliant pour ajuster la hauteur et limiter les mouvements des produits à l'intérieur du colis (réduction du volume transporté et de la casse des produits),
- utilisation de papiers 100 % PEFC pour l'édition du catalogue général, et réduction du grammage (54g au lieu de 70g pour la France, 65g au lieu de 70g pour la Belgique),
- tri interne des aérosols vides et usagés.

Le recyclage en interne et proposé aux clients :

- adhésion à **CITEO** (Éco-organisme agréé par les pouvoirs publics qui verse des soutiens financiers aux entreprises qui collectent et recyclent les papiers). Par cette adhésion, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS soutient financièrement les collectivités où sont domiciliés ses clients.

Sur l'année civile 2022, 24 905 tonnes ont été déclarées, contre 22 324 tonnes en 2021, soit 774 863 € de contribution (contre 809 885€ en 2021), qui ont permis de financer la collecte de papier pour 680 600 habitants, ce qui a permis la fabrication de 11 466 tonnes de papiers recyclés.

L'impact de cette contribution est multiple : elle fait progresser le recyclage en accompagnant financièrement les collectivités, elle favorise l'éco-conception, développe l'innovation et aide à la communication visant à sensibiliser les citoyens au geste de tri.

- adhésion au programme « new life attitude » de **REVALIS**, via le **partenariat avec OWA**, qui permet une récupération gratuite des consommables d'impression usagés : tri des cartouches, revalorisation des cartouches réutilisables (100 % de valorisation – réemploi des pièces détachées et réemploi des matériaux restants) adhésion à **COREPILE**, qui permet une récupération des piles et en assure leur recyclage,
- adhésion à **ECOSYSTEM**, qui permet la récupération des ampoules, et en assure le recyclage,
- adhésion à **ECOLOGIC**, qui permet la récupération et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE),
- contractualisation avec **PAPREC**, pour le papier et le carton,
- contractualisation avec **INO Recyclage** pour la petite fourniture de bureau,
- récolte du papier dans les « Croq feuilles » au siège de Lyon. Les « Croq feuilles » sont collectés par une entreprise qui se charge de revaloriser le papier/carton.

Depuis 2019, FIDUCIAL a fait le choix de **nouveaux distributeurs** de boissons chaudes afin de faciliter l'utilisation de tasses réutilisables.

Dorénavant, les distributeurs, au siège de Lyon Vaise, sont compatibles avec les tasses ou mugs personnels (le gobelet jetable n'est plus automatiquement délivré comme auparavant) et un **mug** a été offert à l'ensemble des collaborateurs du site, afin de faciliter leur démarche environnementale.

A Lyon, en septembre 2022, comme en septembre 2021, FIDUCIAL s'est engagé pour le **World Clean Up Day**. Cet événement, appelé aussi journée mondiale du nettoyage, est une opération planétaire, lancée par l'association à but non lucratif *Let's do it Foundation*, ayant pour objectif

la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. Lancé en 2018, le mouvement n'a cessé de grandir et est désormais présent dans 157 pays. Au mois de septembre de chaque année, des millions de personnes unissent leurs efforts afin de dépolluer notre planète et, au sens plus large, préserver notre écosystème.

FIDUCIAL s'est donc rallié à l'évènement, le 17 septembre 2022. Les collaborateurs se sont mobilisés afin de dépolluer la zone autour du siège dans le 9^{ème} arrondissement lyonnais.

Ensemble, ils ont récolté 86 kg de déchets de tous types, qui ont été triés, et près de 18 600 mégots qui ont été envoyés à notre partenaire ÉcoMégot pour recyclage. D'après une enquête publiée par NBC News le 27 août 2018, les mégots de cigarettes constitueraient le polluant le plus néfaste aux océans, plus que les pailles ou les sacs plastiques. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Sur 137 millions de mégots jetés par terre chaque jour à travers le monde, 40 % échouent dans les océans.

La gestion des déchets est primordiale pour FIDUCIAL, et c'est par un acte engagé que nos collaborateurs se sont mobilisés.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS n'est pas exposée aux rejets d'exploitation des eaux usées et n'a donc pas besoin de mettre en œuvre des actions particulières à ce niveau (rejets d'eau sanitaire uniquement).

2.3.1.b. Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Les produits alimentaires stockés comportant une date de péremption font l'objet d'une gestion spécifique de contrôle et de suivi des dates. Ces produits sont retirés de la vente dès qu'il y a moins d'un mois entre la date du jour et la date de péremption indiquée sur le produit. Ces produits sont alors consommés en interne ou donnés au personnel avec l'information de la date limite de péremption.

De par ses activités, Fiducial n'a pas d'impact sur la précarité alimentaire, ainsi que la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable.

2.3.2. Utilisation durable des ressources

2.3.2.a. Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

La consommation d'eau du Centre Logistique de Préparation (CLP) s'élève sur l'exercice à 2 169 m³, contre 2 054 m³ sur l'exercice précédent.

2.3.2.b. Consommation d'énergie et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Tout d'abord, concernant les consommations d'électricité et de gaz des estimations ont été réalisées sur les périodes suivantes, dû à un arrêt des facturations par EDF suite à un problème technique :

- *Pour l'électricité* : la période du 01/01/2022 au 31/09/2022 a été estimée sur les consommations de 2021.
- *Pour le gaz* : la période du 01/05/2022 au 31/09/2022 a été estimée sur les consommations de 2021.

La consommation d'électricité du Centre Logistique de Préparation (CLP), qui est le principal site industriel, s'élève à 1 207 900 kWh sur l'exercice, contre 1 185 908 kWh sur l'exercice précédent. Les locaux occupés par FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS étant majoritairement pris en location, les décisions d'investissement dans des installations ou des équipements favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables sont à la charge des propriétaires des locaux loués.

La consommation du gaz du principal site industriel de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS (CLP) s'élève à 2 559 616 kWh sur l'exercice, contre 2 332 229 kWh sur l'exercice précédent.

La consommation de carburant de l'ensemble de la flotte automobile (VP et VU) s'élève, pour la France, sur l'exercice 2021/2022 à 788 423 litres, contre 794 039 litres sur l'exercice précédent.

Des véhicules avec une motorisation exclusivement GNV ont été testés et sont toujours en phase de test. Cette technologie viendra en complément des motorisations hybrides thermique/GNV actuellement en parc.

L'ensemble des véhicules de livraison dispose de vignettes Crit'air de niveau 2 permettant de maintenir les livraisons dans les zones à circulation restreinte, de plus en plus nombreuses.

Il s'agit pour FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS d'anticiper la fin annoncée du diesel dans les villes et donc de repenser l'organisation de la logistique, en particulier celle du dernier kilomètre.

2.3.2.c. Utilisation des sols

Les sols utilisés sont pour l'essentiel situés dans des zones d'activités déjà implantées. En conséquence, il n'y a pas de développement de surface sur des zones rurales ou des zones protégées et toutes les constructions se font en respect des réglementations urbanistiques.

2.4 - Changement climatique

2.4.1. Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et des services qu'elle produit.

Conscient des impacts environnementaux, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a initié un **bilan de Gaz à Effet de Serre (GES)** en 2008 qui a servi de référence pour les actions mises en œuvre. Depuis 2015, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS élabore un bilan de Gaz à Effet de Serre sur un périmètre qui correspond au bilan GES réglementaire de sa filiale en France.

Les émissions de Gaz à Effet de Serre issues de ce périmètre et générées par l'activité de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS sont évaluées à 2245 tonnes éq. CO₂ sur l'exercice 2020/2021, contre 2543 tonnes sur l'exercice précédent. Cela correspond au calcul des scopes 1 et 2.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a également déjà mis en œuvre une recherche de partenariat afin d'intégrer le scope 3 à son bilan GES 2023.

Le périmètre de calcul correspond aux sites où FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est locataire d'une SCI de FIDUCIAL REAL ESTATE.

Pour cet exercice, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a fait appel à la société CITAE pour la réalisation de son bilan GES, avec le tableur Bilan Carbone® élaboré par l'ADEME.

Les principales actions sont les suivantes :

- renouvellement complet de la flotte de livraison au standard EURO VI, équipée du système Start & Stop et équipement complet de la flotte de véhicules du pack blue EFFICIENCY (baisse des émissions de CO₂),
- mise en circulation, en France, de 7 véhicules GNV (Gaz Naturel pour les Véhicules), dans les centres villes,
- mise en stock avancé du papier en plates-formes régionales,
- analyse des taux de retours clients des produits et actions d'amélioration associées,
- puissances de comptage et contrats chez EDF redimensionnés,
- consignes de températures revues à la baisse.

Grâce au bilan de gaz à effet de serre, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS peut connaître l'impact réel d'une commande en kg éq CO₂.

Pour l'exercice 2021, l'impact calculé dans le cadre des règles du bilan GES réglementaire est de 2.54 kg éq CO₂ par commande (contre 2.57 kg éq CO₂ pour l'exercice 2020).

2.4.2. Adaptation aux conséquences du changement climatique

Le modèle métier de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS n'est pas impacté - en dehors d'autres aspects évoqués dans ce rapport - par le changement climatique.

2.5 - Protection de la biodiversité : mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

FIDUCIAL, dans le cadre de sa démarche de préservation de la biodiversité, a mis en place, en 2019, **4 ruches** sur ses toits de Lyon Vaise, en contractualisant avec les « Abeilles du lyonnais », un apiculteur local. En 2021, le rucher s'est agrandi et a accueilli 4 nouvelles ruches. Ce sont donc 8 ruches que FIDUCIAL accueille afin de soutenir l'apiculture locale et le bon développement des abeilles, essentielles à notre écosystème.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat pour la production de miel et la sensibilisation du public. En 2022, les abeilles lyonnaises ont produit 148 kg de miel, qui a été remis à l'ensemble

du personnel de Lyon qui représente environ 1 300 personnes. Il est démontré que l'installation de ruches sur un site donné permet non seulement la pollinisation des cultures, mais également des autres espèces végétales autour du rucher. Les plantes concernées se développent et les espèces animales qui s'en nourrissent ou s'y abritent en profitent également.

De plus, il est étudié que la ville est, contre toute attente, un endroit prospère pour les abeilles. Les températures plus douces, la plus faible présence de pesticides et de frelons asiatiques aident à leur bon développement.

Ainsi, FIDUCIAL participe à la préservation de la biodiversité et sensibilise ses collaborateurs.

Chez FIDUCIAL, ce sont quatre hôtels à insectes qui ont ouvert leurs portes aux petits voyageurs, entre décembre 2020 et mai 2022. Tout d'abord sur les sites d'Aix-en-Provence, Angers et à Viriat dans l'Ain, deux nouveaux « **Hôtels à insectes** » ont été installés, puis c'est à Lyon sur le site de Vaise que le quatrième hôtel à insectes est venu s'installer. Ces abris, d'une hauteur et d'une largeur de 1 m 50, visent à protéger les insectes, maillon si important de l'écosystème.

Quel est l'enjeu ?

Plus de 40 % des espèces d'insectes sont en déclin dans le monde et un tiers d'entre elles sont en voie de disparition.

D'ici 100 ans, les insectes pourraient disparaître de la surface de la Terre, d'après une vaste *méta-étude* publiée en février 2019. Sur les 30 dernières années, les populations d'insectes ont ainsi diminué de 2,5 % par an, en moyenne, et leur taux d'*extinction* (espèces non observées depuis plus de 50 ans) est huit fois plus élevé que chez les *mammifères*, oiseaux ou *reptiles*.

Les premières causes de cette disparition massive sont la perte de l'habitat en raison de l'*agriculture* intensive et de l'urbanisation, la pollution (principalement, les fertilisants et *pesticides*), les maladies et le *changement climatique*. Hors les insectes sont indispensables à la pollinisation des plantes et sont à la base de la *chaîne alimentaire*. La préservation de la biodiversité fait partie des engagements de FIDUCIAL.

L'installation d'un hôtel à insectes sur un site de FIDUCIAL permet de protéger ces derniers et d'assurer leur prospérité. Ce projet est également mis en place dans une optique de sensibilisation des collaborateurs et du public à l'importance de la biodiversité.

2.6 - Le bien-être animal

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS n'exerce pas une activité ayant un rapport avec le bien-être animal et n'a donc pas besoin de mettre en œuvre des actions particulières à ce niveau.

3 - Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

3.1 - Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

3.1.1. En matière d'emploi et de développement régional

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a fait le choix de mettre en place une organisation décentralisée au niveau des forces commerciales et du transport en France :

- les structures commerciales sont organisées en deux directions régionales (Nord, Sud) qui couvrent huit agences (une à Paris et sept en régions) permettant une réelle proximité clients. Cette présence géographique est un facteur de différenciation par rapport aux concurrents de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS,
- pour le transport, les chauffeurs-livreurs résident à proximité des vingt-sept sites composés de vingt-deux plates-formes et cinq antennes logistiques en France.

De même, au-delà d'une présence à Bruxelles et au Luxembourg, il est tenu compte des particularismes régionaux et linguistiques permettant de maintenir la nécessaire proximité auprès des clients.

Le choix d'ancrage local participe au soutien de l'emploi dans les villes et les régions où FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est implanté.

3.1.2. Sur les populations riveraines ou locales

L'implantation à Heyrieux (Isère) du Centre Logistique de Préparation des colis (CLP) de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS contribue naturellement à l'essor économique et social de la ville.

Fin 2019, un plan de communication « **recrutement de proximité** » pour ce centre logistique a été structuré, afin de toucher 70 000 personnes domiciliées dans un rayon de 25 kms autour du site d'Heyrieux :

- annonces passées dans les magazines des communes avoisinantes,
- flyers de promotion déposés dans 70 000 boîtes aux lettres (avec en parallèle une opération parrainage permettant à la personne ayant reçu le flyer de le transmettre à une connaissance avec pour elle un cadeau à l'issue du recrutement),
- bannières géo-localisées sur le périmètre Rhône-Isère présentes sur le site LeBonCoin pendant 4 semaines,
- publicités sponsorisées géo-localisées au niveau du fil d'actualités sur Facebook,
- bâches toujours installées à proximité du site, en façade routière.

Ainsi, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS touche l'ensemble des populations riveraines susceptibles d'être intéressées par un emploi au sein du centre logistique.

Cette proximité permet aux futurs collaborateurs de gagner du temps sur leur temps de trajet et les émissions de CO2 quotidiennes peuvent ainsi être limitées.

3.2 - Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

La firme FIDUCIAL pilote et anime pour le compte de toutes ses entités des actions de **partenariat et de mécénat**. La firme FIDUCIAL apporte son soutien à un certain nombre de fondations, clubs et associations dont elle partage les valeurs, sans que la liste ci-après soit exhaustive. Au total, sur l'exercice, FIDUCIAL a déboursé la somme de 145 093 euros au profit, des différentes associations.

Dans le domaine sportif :

FIDUCIAL participe au financement du transport du projet RudbySchool 2022 de l'association « **Stanislas Sevens** » sur l'île de la Réunion.

Dans le domaine de la santé :

FIDUCIAL soutient l'association « **Une nuit pour 2500 voix** », en faveur de la recherche sur le cancer des enfants.

FIDUCIAL soutient le projet d'observatoire mobile « **Ciel d'Occitanie** », destiné aux malvoyants.

FIDUCIAL aide « **l'Hospitalité Diocésaine Saint Jean de Matha** » en permettant le renouvellement des tenues des hospitaliers, à Lourdes.

FIDUCIAL soutient l'association « **Petit Monde** », créée par des pédiatres lyonnais et œuvrant pour l'amélioration de la vie de l'enfant hospitalisé, en préservant notamment ses repères familiaux.

FIDUCIAL a apporté une contribution au **CHU de Limoges** pour la journée mondiale de l'autisme.

FIDUCIAL contribue à financer l'association « **Une Rose Un Espoir** » qui organise des séances d'art-thérapie au profit d'adolescents et de jeunes adultes, atteints du cancer et hospitalisés au service d'onco-hématologie de l'hôpital de Lyon sud.

Dans le domaine humanitaire :

FIDUCIAL soutient l'action « **Mes Arbres de la Solidarité** » de l'association « **Notre-Dame des Sans-Abri** » en finançant des arbres qui viendront reboiser la ville de Lyon.

FIDUCIAL apporte son soutien à **Habitat et Humanisme** en participant à « l'Escale solidaire », et plus particulièrement en finançant le projet « l'école du miel ».

FIDUCIAL participe à la promotion de la pratique de l'handisport en soutenant l'association « **Handisport Pyrénées-Orientales** »

FIDUCIAL finance « **Emerald Hill Children's Home** », un orphelinat qui accueille les enfants vulnérables du Zimbabwe.

FIDUCIAL participe au financement du projet nautique de l'association « **Les Voiles de l'Espoir** » permettant à des enfants souffrant de cancer de pratiquer la voile entre Toulon et Monaco durant une semaine.

FIDUCIAL participe au financement de diverses actions humanitaires, de soins ou encore d'éducatives avec l'association du « **Rotary Club** ».

Dans le domaine de l'éducation :

FIDUCIAL soutient l'association « **Entreprendre Pour Apprendre** » Rhône-Alpes. Cette association propose aux jeunes une expérience pratique et complémentaire au savoir académique. Elle fait découvrir les métiers et ouvre des perspectives ; elle initie à la vie économique et au travail en groupe. Elle développe l'autonomie, la responsabilité, la créativité, la confiance en soi et la prise d'initiatives.

FIDUCIAL soutient l'association « **les amis des mots** » qui organise le festival « FISTI'MOTS » de lecture à voix haute.

FIDUCIAL participe à la sensibilisation des jeunes aux outils manuels en finançant l'association « **L'outils en mains** ».

Dans le domaine de la culture :

FIDUCIAL soutient le festival de musique « **Les Musicales** » de Sainte-Croix-en-Jarez par l'intermédiaire de l'association pour la sauvegarde et l'animation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez.

FIDUCIAL aide l'association **Dièse** pour le festival Pianissimes.

FIDUCIAL soutient l'association « **Tandem** » pour la réalisation du Festival Littéraire.

Dans le domaine environnemental :

En 2020 c'est au sein d'une association grandissante que FIDUCIAL renforce ses engagements en devenant membre fondateur de l'association Biodiversio. Cette association, reconnue Partenaire Engagé pour la nature par l'Office Français de la Biodiversité, a pour but de favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur les enjeux de la biodiversité. De plus, tout en cherchant les moyens pouvant aider à l'atténuation des conséquences du réchauffement climatique, Biodiversio accompagne les citoyens, les entreprises et les collectivités pour mettre en place des initiatives en faveur de la biodiversité. Ainsi, en étant membre fondateur, FIDUCIAL contribue à les inciter à mieux gérer la biodiversité et à maintenir celle-ci.

Pour protéger la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique et l'amnésie environnementale, Biodiversio a mis en place quelques principes d'action :

- Créer des starters de biodiversité pour redynamiser la faune locale ;
- Re-naturer des zones artificialisées ;
- Créer de nouveaux corridors écologiques pour relier entre eux les espaces naturels protégés ;
- Participer à la réappropriation de la biodiversité par le grand public ;
- Créer des zones propices aux hyménoptères.

Enfin, depuis 1999, FIDUCIAL est mécène de **CLIMSO**, qui est un instrument astronomique solaire basé à l'Observatoire du Pic du Midi. Il est utilisé par les Observateurs Associés et produit des Clichés Multiples du Soleil.

3.3 - Sous-traitance et fournisseurs

3.3.1. Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS demande à ses fournisseurs de s'engager au travers de **la charte de déontologie des fournisseurs et de leurs sous-traitants**. Les fournisseurs s'engagent notamment à prendre en compte les sujets sociaux, sociétaux et environnementaux et à communiquer sur demande à FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS les informations relatives aux conséquences de l'activité de la société sur l'environnement.

En ce qui concerne le catalogue 2023 :

100% des fournisseurs référencés pour l'offre catalogue de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ont signé un QIF (**Questionnaire d'Identification Fournisseur**), comme l'an passé et 99% ont signé la charte de déontologie des fournisseurs et de leurs sous-traitants (contre 99% l'an passé) :

- 51 % des fournisseurs sont certifiés ISO 9001 (contre 52% l'an passé),
- 45 % des fournisseurs sont certifiés ISO 14001 (contre 49% l'an passé).

FIDUCIAL a rédigé une politique Achats Frais Généraux, ainsi qu'une Charte Ethique Fournisseur.

3.3.2. Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.

Le recours à la sous-traitance est faible chez FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS. Il s'agit pour l'essentiel du montage pour le mobilier de bureau et de louageurs pour le transport. Le dispositif de sélection de ces sous-traitants prend en compte divers critères dont la politique de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS en matière de développement durable.

En complément à ce dispositif, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS dispose pour les produits en provenance de Chine d'un bureau de représentation à Shanghai avec un collaborateur en charge de rendre régulièrement visite aux industriels sélectionnés pour effectuer des audits techniques, des audits de qualité et des audits concernant les approvisionnements.

3.4 - Loyauté des pratiques

3.4.1. Actions engagées pour prévenir la corruption

En adhérant au **Global Compact**, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS s'engage à lutter contre la corruption. Les collaborateurs de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS sont sensibilisés et les procédures applicables dans les échanges avec les tiers sont connues des collaborateurs et présentées aux tiers concernés. Les achats en provenance de Chine et d'Asie du sud-est sont négociés et contractualisés par les équipes françaises, sans intervenants locaux.

Les commissaires aux comptes sont amenés, dans le cadre de leurs missions légales, à contrôler la bonne application des procédures opérationnelles dont le respect des processus de négociation avec les tiers de l'entreprise. FIDUCIAL a participé, au sein de l'association MiddleNext qui regroupe les valeurs moyennes de la place financière de Paris, à l'élaboration d'un code de conduite anticorruption. Le code de conduite anticorruption se réfère à la Convention des Nations Unies contre la corruption et s'attache à lutter contre toutes les formes de corruption. En complément, des procédures relatives aux cadeaux et conflits d'intérêt ont été déployées.

Un dispositif de lanceur d'alerte a également été créé, facilitant ainsi les démarches dans ce cadre.

Enfin, les collaborateurs de FIDUCIAL sont sensibilisés à l'anticorruption à travers une formation en e-learning.

3.4.2. Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS apporte un soin particulier à la sélection des produits qui sont proposés aux clients.

Par ailleurs, les produits alimentaires stockés comportant une date de péremption font l'objet d'une gestion spécifique de contrôle et de suivi des dates. Ces produits sont retirés de la vente dès qu'il y a moins d'un mois entre la date du jour et la date de péremption indiquée sur le produit.

Les produits potentiellement dangereux pour la santé (aérosols, produits d'entretien, sacs plastiques...) sont vendus dans l'emballage d'origine du fabricant de manière à transmettre les consignes de sécurité obligatoires.

3.5 - Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a instauré dans les rapports contractuels qu'il entretient avec ses fournisseurs, une **CHARTRE DE DEONTOLOGIE DES FOURNISSEURS ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS** reposant sur les principes d'éthique, de moralité, de professionnalisme, de transparence et de responsabilité. Comme précisé précédemment, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS s'attache à respecter toutes les actions en faveur de la **DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME**.

Tableau récapitulatif des indicateurs

Indicateur	Résultat
Effectif total	681 collaborateurs
Répartition de l'effectif par sexe	46 % Homme, 54 % femme
Répartition de l'effectif par tranche d'âge	<25 ans: 8%; 25 à 34 ans: 22%; 35 à 44 ans: 23%; 45 à 54 ans: 29%; >55 ans: 17%
Répartition de l'effectif par zone géographique	92 % France, 06 % Belgique, 2 % Luxembourg
Embauche et licenciements	126 embauches, 25 licenciements
Horaire hebdomadaire moyen	35h en France, 39h en Belgique, 40h Luxembourg
Salariés à temps partiel	20
Salariés effectuant des heures de nuit	79
Heures supplémentaires effectuées	4018h, soit 0,35 % du nombre d'heures annuelles travaillées
Taux d'absentéisme	6,50 %
Nombre d'accidents de travail ayant donné lieu à un arrêt	19 (FOS France uniquement)
Taux de fréquence	20,03 (FOS France uniquement)
Taux de gravité	0,75 (FOS France uniquement)
Nombre de collaborateurs ayant le statut d'IRP	20
Nombre d'heures de formation	3 062
Nombre de collaborateurs en situation de handicap	20
CA éligible à la taxonomie	82 760 €
Certifications	ISO 9001, ISO 14001, FSC et PEFC
Nombre de produits verts sur le catalogue	5 115 produits
Nombre de rendez-vous en visioconférence	3 811
Nombre de workflow réalisés	144 638
Nombre de bornes de chargement électrique installées	8 bornes
Consommation d'eau	2 169 m3
Consommation d'électricité du Centre Logistique de Préparation	1 207 900 kWh
Consommation de gaz du Centre Logistique de Préparation	2 559 616 kWh
Consommation de carburant de la flotte automobile en France	788 423 litres
Émissions de GES 2021	2245 tonnes éq. CO2
Pourcentage de fournisseurs certifiés ISO 9001	51 %
Pourcentage de fournisseurs certifiés ISO 14001	45 %

14 - GESTION DES RISQUES

Identification des facteurs de risques :

La Direction Générale, Direction Administrative et Comptable, Direction Qualité et Direction de l'Audit interne sont en charge du contrôle interne et du pilotage global du management du risque au sein de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS. Dans ce cadre elles sont chargées d'identifier les facteurs de risques opérationnels, financiers et juridiques auxquels sont exposées les sociétés du Groupe. Elles fixent les priorités, veillent à la mise en place des plans d'actions et contrôlent la bonne application des procédures.

Les risques sont identifiés dans le système de management de la qualité. La cartographie des risques repose sur la cartographie des processus de fonctionnement internes (processus métiers et processus supports).

Chaque processus est détaillé et les facteurs de risque sont couverts par des procédures de contrôle interne qui permettent de s'assurer que les dispositions sont prises pour en supprimer ou en réduire les effets. Le suivi de la mise en place des recommandations est assuré par les audits de contrôle interne.

Risques liés à la valeur des incorporels :

Les acquisitions réalisées par FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS se traduisent dans ses états financiers consolidés par la reconnaissance de goodwill, représentatif des avantages économiques futurs attendus des actifs acquis. Des révisions à la baisse de ces avantages attendus, en raison notamment de la situation économique, peuvent se traduire par des dépréciations du goodwill.

L'essentiel de la valeur du goodwill (55,8 M€) est affecté à la branche distribution de fournitures et de mobilier de bureau. Sur son marché FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est le 2^{ème} acteur national, avec une organisation logistique totalement intégrée, suite à la disparition de l'un de ses principaux concurrents sur le marché français. Par ailleurs, la dynamique de croissance dans laquelle s'inscrit le Groupe depuis le deuxième semestre 2021 va lui permettre de développer ses ventes et de renforcer ses positions concurrentielles sur le terrain.

Dans le cadre des normes comptables IFRS, la valeur des goodwill doit être testée annuellement pour vérifier la cohérence entre la valeur inscrite au bilan et les performances des filiales en question sur leurs marchés. Des éléments d'information complémentaires figurent dans la note 5 des états financiers consolidés.

Au 30/09/2022, le goodwill à l'actif du Groupe s'élevait à 56,4 M€ après prise en compte d'une dépréciation de 0,2 M€ constatée dans le résultat consolidé de l'exercice 2022.

Risques financiers :

• Risque de taux :

Le groupe n'est pas exposé au risque de variation de taux d'intérêt.

Les actifs financiers sont composés de comptes courants bancaires.

• Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du Groupe ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque qui affecte principalement la catégorie des prêts et créances est suivi au niveau de chaque entité et s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues.

En particulier, le risque client est approfondi à l'aide d'une étude de solvabilité de certains débiteurs et futurs débiteurs réalisée par un croisement d'informations internes et d'informations fournies par un prestataire spécialisé en renseignement commercial.

Les créances clients ont un délai moyen de paiement qui se situe entre 54 et 61 jours selon les mois. Le client le plus important représente 2,2 % du chiffre d'affaires 2021/2022.

Du fait de l'atomisation de ses clients, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS n'a pas de risques majeurs sur ses créances et n'a donc pas souscrit d'assurance-crédit. Le volume de nos productions de créances, dans le cadre de procédures collectives concernant nos clients, n'a pas augmenté sur l'exercice et représente 0,1 M€.

La dépréciation sur les créances clients et les comptes rattachés a évolué de la façon suivante sur l'exercice :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	30/09/2022
Dépréciations sur clients et comptes rattachés	807	-	124	51	880

Par ailleurs, les encours échus à plus de 2 mois représentent environ 2,8 % de l'encours clients brut au 30 septembre 2022.

● **Risque de liquidité et endettement :**

Le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le Groupe estime ne pas être exposé à ce risque compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant, de son endettement et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Analyse par échéance des emprunts et dettes financières (y compris intérêts) :

Les éléments pris en compte sont le calendrier des échéances de remboursement de la dette et les clauses conventionnelles.

Le tableau ci-dessous montre les obligations des flux futurs contractuels générés par la dette.

Les flux d'intérêts des instruments à taux variable ont été calculés sur le taux en vigueur au 30/09/2022.

Les dettes fournisseurs et autres dettes courantes sont à moins d'un an et ne portent pas d'intérêts.

Banque	Type prêt	Type taux	Durée mois	Nominal K€	Total courant - 1 an		+ 1 an et - 5 ans		+ 5 ans	
					Nominal	Intérêt	Nominal	Intérêt	Nominal	Intérêt
Emprunts auprès des établissements de crédit		fixe		42	42	1				
Dettes financières diverses		fixe		200	200					
Crédit-bail		fixe		531	430	5	101		-	-
Dettes IFRS 16		fixe		6 154	2 636	135	3 518	119	-	-
Concours bancaires et équivalents		variable		874	874	-	-	-	-	-
TOTAL				7 801	4 182	141	3 619	119	-	-

Il n'existe plus aucun engagement donné au titre de crédits bancaires au 30/09/2022.

● **Risque de change :**

Compte-tenu de son implantation géographique actuelle, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est très limitée et concerne essentiellement l'importation. Le risque sur les opérations d'importation payées en devises est faible compte tenu de notre exposition actuelle (de l'ordre de 0,4 M€ d'achats par mois). Néanmoins nos achats en provenance d'Asie, payés en dollars, sont couverts par des achats à terme de dollars contre euros pour l'essentiel des achats ou par des achats spots pour des besoins ponctuels.

● **Risque sur actions :**

A la date du présent rapport, le Groupe n'est pas exposé au risque actions.

Risques juridiques :

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leur activité. Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par les sociétés et leurs experts, ont fait l'objet de provisions pour risques et charges.

Ces risques font l'objet d'une présentation dans l'annexe – note 9.

Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés du Groupe sont impliquées, de l'avis de leurs experts, n'est susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Assurances – Couverture des risques susceptibles d'être encourus par le Groupe :

Des programmes d'assurance spécifiques ont été mis en place pour les besoins des sociétés du Groupe.

Les types de contrats concernés sont les suivants :

● **Dommmages aux biens et pertes d'exploitation :**

Cette assurance a pour objectif de protéger les actifs de l'entreprise qui sont inscrits au bilan.

La police en vigueur est une police sous forme 'tous sauf' délivrée sur la base des garanties existantes sur le marché de l'assurance. Elle couvre les risques d'incendie, vol, événements naturels et pertes d'exploitation.

La durée d'application du volet pertes d'exploitation est de 24 mois.

Les exclusions en vigueur dans ce contrat sont conformes aux pratiques du marché. Le contrat se renouvelle le 1^{er} octobre de chaque année.

Les préconisations faites par la compagnie d'assurance, dans le cadre de sa dernière étude de risques du centre logistique d'Heyrieux ont été prises en compte dans notre programme pluriannuel de gros entretien du site, en particulier pour le stockage des gels hydroalcooliques.

● **Responsabilité Civile :**

Il s'agit de couvrir les risques encourus pour les préjudices corporels, matériels et immatériels (dans ce dernier cas sous-limité et selon la législation en vigueur) subis par des tiers dont le Groupe pourrait être à l'origine, tant en cours d'exploitation qu'après livraison.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est également couvert pour ses sites recevant du public (magasins de FIDUCIAL OFFICE STORES).

Enfin le Groupe est couvert pour les risques d'atteinte accidentelle à l'environnement.

● **Régime de prévoyance et de santé complémentaire :**

Conformément à la législation en vigueur, aux conventions collectives et aux accords d'entreprise, des programmes couvrant les risques liés aux accidents du travail, frais médicaux, prévoyance et retraite ont été mis en place.

● **Autres assurances :**

Le Groupe a également renouvelé plusieurs polices d'assurance pour garantir ses risques en matière de transport et de déplacement de son personnel.

Présentation

Du Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et de ses activités

2

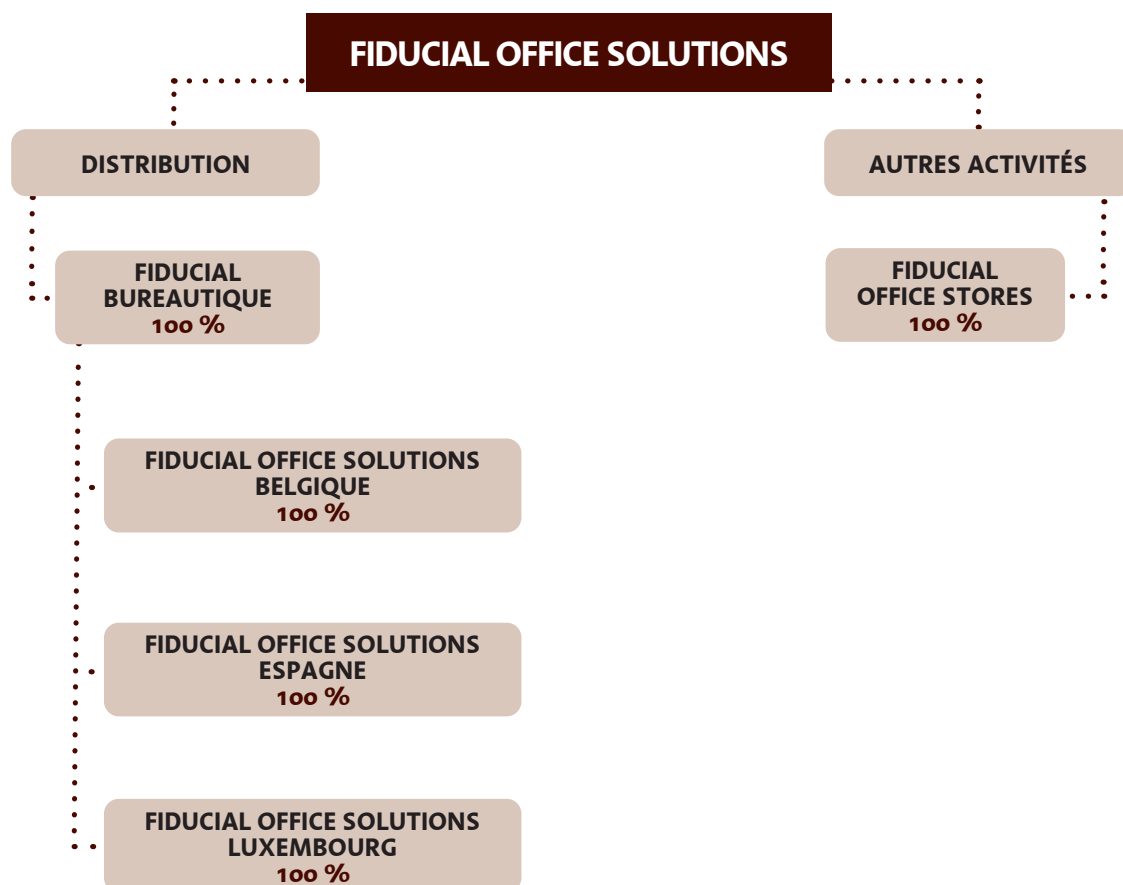


Mobilier

PRÉSENTATION DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 : ORGANIGRAMME DE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

• Structure du Groupe au 30 septembre 2022



2.2 : INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ

a - Le marché

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a pour axe de développement prioritaire la distribution directe de fournitures et de mobilier de bureau aux entreprises, activité qui représente 99,3% de son chiffre d'affaires total. En complément et en synergie avec son offre, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS propose un service d'impression en ligne en mode Web to print.

Selon la dernière étude publiée par la filière papetière au titre de la période 2021-2022 (source UFIPA / I+C - juin 2022), la consommation d'articles de papeterie et de fournitures de bureau s'est élevée à 5,1 milliards d'euros en 2021, tous canaux confondus, en baisse de 1,3% comparé à 2020. Le marché a subi les effets du contrecoup de la GSA et des consommables informatiques (qui représentent ¼ du chiffre d'affaires en B2C). Hors consommables, le marché serait en croissance de 2,8%.

En 2021, année de rebond après crise, la plupart des familles de produits sont en progression à l'exception des consommables informatiques. L'évolution nationale des familles de produits est très contrastée. A titre d'exemple, on enregistre les évolutions de chiffres d'affaires suivantes :

- Mobilier : +8,6%
- Fournitures de bureau : +5,5%
- Informatique : +4,8%
- Papier façonné : +3,5%
- Consommables informatiques : -14,4%
- Fournitures postales, emballages : -5,6%
- Papier reprographique, Etiquettes : -3,0%

En 2021, les consommables restent la famille de produits la plus importante du marché, assurant 20,7% du chiffre d'affaires. Viennent ensuite l'écriture avec 19,3% et le papier reprographique et étiquettes avec 9,6%.

En 2021, la répartition des ventes en fonction des canaux de distribution est la suivante :

- Les fournisseuristes et spécialistes bureau (dont FIDUCIAL BUREAUTIQUE) occupent 20,4% du marché (distribution directe aux entreprises et aux administrations).
- La vente à distance représente 11,2% du marché.
- Les superstores représentent 15,5%.
- Les spécialistes culture, pure players généralistes et grands magasins représentent 16,4%.
- Les grandes surfaces alimentaires et les autres acteurs se partagent les 36,5% restant.

De nombreux canaux de distribution sont en croissance sur l'année 2021, ceux qui affichent une décroissance sont les Superstores (-12,7%), les grossistes (-1,8%) et les fournisseuristes et spécialistes bureau qui affichent une décroissance limitée (-1%).

Le chiffre d'affaires de l'activité B2B renoue avec la croissance en 2021 (+4,4%) après une année de repli. Il représente 2,5 milliards d'euros tandis que l'activité B2C qui représente 2,6 milliards d'euros est en baisse de 6,2 % par rapport à l'année précédente (principalement sur les GSA et sur la famille de produits des consommables informatiques) malgré une progression des ventes online B2C à deux chiffres. La croissance de l'activité B2B provient principalement d'un effet de rattrapage sur la VAD et de relais de croissance sur les produits de diversification qui traduisent un changement des habitudes de consommation.

L'année 2022 a été marquée par la forte inflation des prix des matières premières et de l'énergie conséquence de la guerre en Ukraine. Les consommateurs ont réduit leurs dépenses en se focalisant sur des produits essentiels. Le marché des fournitures de bureau a accentué son repli à partir du 2^e trimestre 2022 avec une baisse accentuée des circuits B2C au profit des circuits B2B.

b - La clientèle

La clientèle de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est constituée d'environ 60 000 clients dont 55% de grandes entreprises et d'ETI et 45% de PME, PMI et TPE. Le segment des grandes entreprises et ETI contribue à hauteur de 64% du chiffre d'affaires.

c - Les produits proposés

La gamme des produits est très importante et variée :

- Fournitures de bureau
- Consommables informatiques
- Produits pour les services généraux
- Mobilier
- Bureautique

- Offre d'impression (*)
- Offre de services logistiques
- Bien-être au travail
- Offre hygiène/EPI
- Snacking

(*)Brochures, catalogues, papeterie, PLV, signalétique, objets publicitaires personnalisables, etc...

d - Les services - la proximité

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS se distingue de la concurrence en proposant :

■ **La proximité :**

- 25 implantations commerciales
- 283 commerciaux (y compris l'encadrement)
- 102 collaborateurs service client
- 212 chauffeurs-livreurs-monteurs (y compris l'encadrement)

■ **Le télé-alimentation :**

- INTERNET
- EDI, échange inter-application
- Logiciel de télé-alimentation

■ **La dématérialisation :**

- Factures (pdf signé électroniquement, EDI, cartes d'achat, portail Chorus Pro...)

■ **La logistique :**

- Un centre automatisé de stockage, de préparation et d'expédition des commandes de 25 000 m² à Heyrieux (38) ;
- Un 2^{ème} entrepôt de stockage pour les achats volumiques, depuis octobre 2019 de 5 000 m² à Saint-Quentin-Fallavier (38), proche d'Heyrieux ;
- 30 plateformes régionales ;
- Une livraison en 24h, en France et au Bénélux.



e - Les engagements clients

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a choisi, avec la certification ISO 9001 Version 2015, de respecter un service de qualité défini en 5 points :

- **Proposer une gamme actualisée en permanence** de produits et services répondant aux exigences de nos clients ;
- **Privilégier la proximité** dans la relation avec nos clients afin de mieux les comprendre et satisfaire leurs besoins ;
- **Assurer une prestation logistique performante et personnalisée**, en conformité avec les attentes de nos clients ;
- **Améliorer en permanence notre efficacité et notre productivité** afin d'être toujours plus compétitifs ;
- **Assumer nos responsabilités** dans le cadre du développement durable.

f - L'offre INTERNET

Très en avance dans l'utilisation des nouvelles technologies, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS propose une offre de télé-alimentation sur Internet : www.fiducial-office-solutions.fr. Ce nouveau site e-commerce bénéficie des dernières technologies de navigation sur internet pour faciliter le parcours client.



Actuellement, 80% des commandes clients sont passées sur Internet. Les forces de cette pratique se déclinent en 3 points :

- **Facilité et simplicité** : accès 24h/24 et 7J/7, recherche aisée des produits, mise à jour en permanence des nouveautés, commande des imprimés et des tampons personnalisés en ligne;
- **Confidentialité et rapidité** ;
- **Gestion et maîtrise des coûts** : chiffrage automatique des commandes, accès aux statistiques, contrôle des dépenses grâce au budget en ligne, fonctionnalités personnalisables.

g - Autres précisions concernant l'activité

■ La saisonnalité des activités :

A l'exception des périodes de congés (traditionnellement en août et en mai), les activités de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS sont peu affectées par des phénomènes de saisonnalité.

■ Les principaux concurrents :

Les principaux concurrents 'fournituristes' sont les sociétés LYRECO, LACOSTE DB et les réseaux ADVEO et ALKOR.

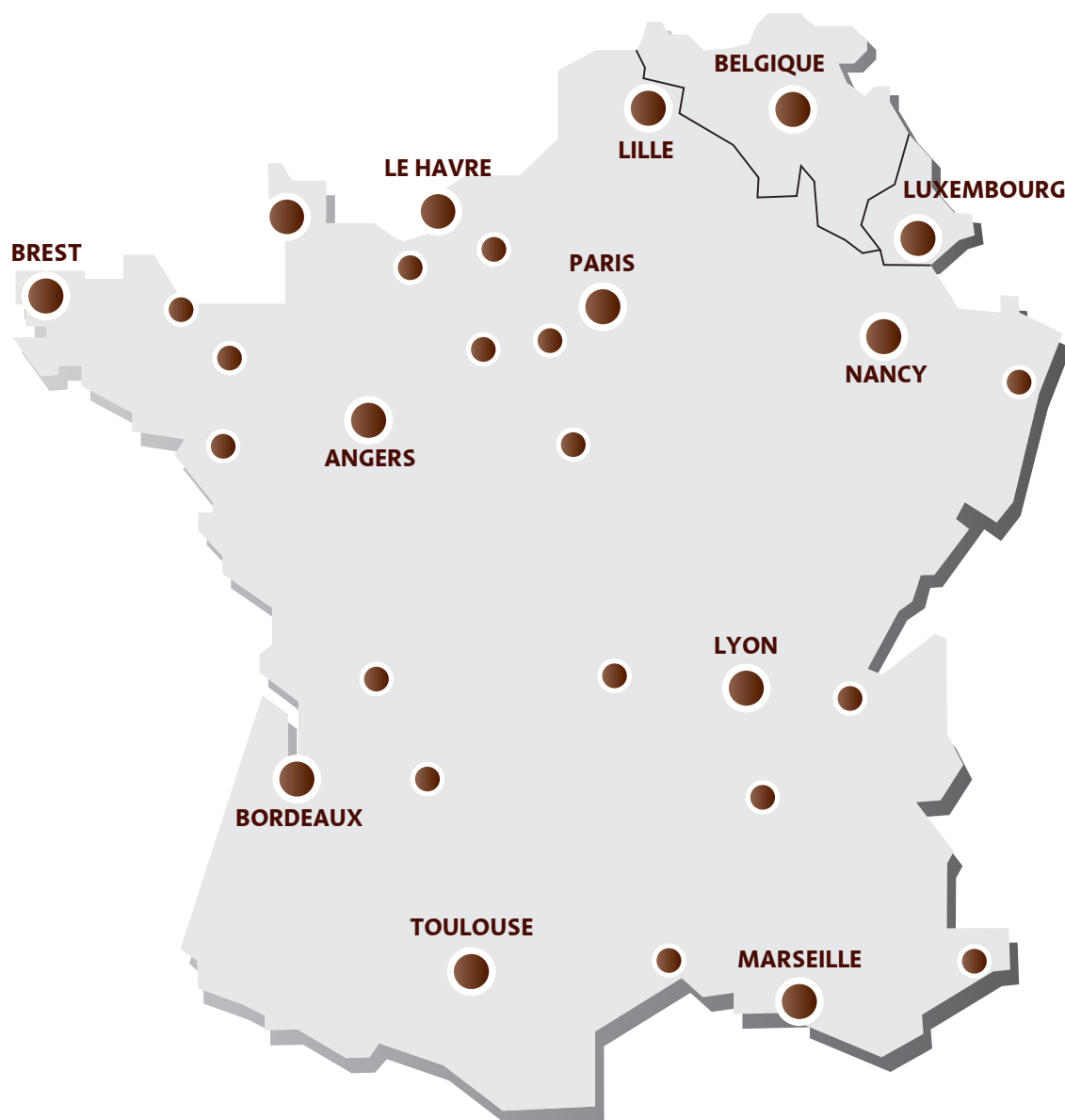
Les autres concurrents sont BRUNEAU, JPG/RAJA et AMAZON Business dans la vente à distance et BUREAU VALLEE pour les magasins.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS se classe au 2^{ème} rang des fournisseuristes spécialistes de la vente aux entreprises via un réseau commercial, hors VPC/VAD et rendant un service national (source UFIPA).

■ Les restrictions à l'activité :

Les activités déployées au sein du Groupe ne sont soumises à aucun statut fiscal spécifique ni à aucune règle publique particulière.

2.3 : LOCALISATION, IMPORTANCE DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS



2.4 : ADMINISTRATION - CONTRÔLE

Conseil d'Administration :

- **Président et Directeur Général :** Jean-Claude CARQUILLAT
67, boulevard Eugène Réguillon
69100 VILLEURBANNE

- **Administrateurs :**
 - Nathalie JARJAILLE
3, allée de Longchamps
69570 DARDILLY

 - FIDUCIAL SC
41, Rue du Capitaine Guynemer
92400 COURBEVOIE
Représentée par Bertrand COTE

 - FIDUCIAL FINANCIAL SERVICES S.A.
41, Rue du Capitaine Guynemer
92400 COURBEVOIE
Représentée par Bernard FLEUR

 - Marie Françoise LACROIX-FAYE
23, Chemin du Charroi
69300 CALUIRE et CUIRE

Comité d'Audit :

- **Président :** Bernard FLEUR

- **Membres :** Nathalie JARJAILLE
Bertrand COTE

Comité RSE :

- **Président :** Marie Françoise LACROIX-FAYE

- **Membres :** Nathalie JARJAILLE
Bernard FLEUR

Commissaires aux comptes :

- **Titulaires :** Cabinet ESCOFFIER
Cabinet BOREL et Associés

- **Suppléants :** Cabinet ABSCISSE COMPTA
Pascal BOREL

2.5 : ÉVOLUTION BOURSÈRE

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS – EURONEXT PARIS – EUROLIST
Code EURONEXT : FR 000061418
Type : Action - Fixing

	Cours en €uros		Transactions	
	Plus haut	Plus bas	En titres	En €uros
2021				
Janvier	28,40	27,80	20	563,60
Février	28,00	27,60	73	2 021,80
Mars	28,00	27,40	70	1 936,40
Avril	28,20	27,60	84	2 347,40
Mai	27,80	27,80	21	583,80
Juin	28,00	27,20	81	2 213,00
Juillet	27,60	27,60	22	607,20
Août	27,80	27,60	40	1 107,80
Septembre	27,60	27,00	31	848,80
Octobre	27,80	27,20	25	685,40
Novembre	27,60	27,60	22	607,20
Décembre	27,60	27,60	23	634,80
2022				
Janvier	28,20	27,60	27	750,60
Février	27,80	27,80	20	556,00
Mars	27,80	27,80	23	639,40
Avril	27,80	27,80	19	528,20
Mai	28,20	27,80	24	668,00
Juin	27,80	27,80	22	611,60
Juillet	28,00	27,80	21	585,60
Août	28,00	28,00	23	644,00
Septembre	28,00	27,80	23	643,60
Octobre	28,00	28,00	21	588,00
Novembre	28,20	28,00	27	757,20
Décembre	28,00	28,00	21	588,00

(Source EURONEXT)

Le cours de l'action FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS au 31 décembre 2022 (dernier cours) est de 28,00 €.

Comptes consolidés

De FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

3



Bureautique

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

ACTIF	Notes	30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et dépréciat.	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	1	58 998	2 529	56 469	56 633
Immobilisations corporelles	2	24 510	16 105	8 405	9 218
Actifs financiers	3	3 214	68	3 146	3 089
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		86 722	18 702	68 020	68 940
ACTIFS COURANTS					
Stocks et en cours	4	22 649	3 683	18 966	16 780
Clients et autres débiteurs	5	59 940	880	59 060	60 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	1 036		1 036	1 425
TOTAL ACTIFS COURANTS		83 625	4 563	79 062	78 916
TOTAL ACTIF		170 347	23 265	147 082	147 856

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

PASSIF	Notes	Avant répartition	
		30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital	7	22 000	22 000
Réserves consolidées		55 385	52 402
Résultat net - Part groupe		1 888	2 406
Capitaux propres - Part du Groupe		79 273	76 808
Participation ne donnant pas le contrôle			
Capitaux propres consolidés		79 273	76 808
Provisions pour risques et charges	9	2 669	2 799
PASSIFS NON COURANTS			
Passif d'Impôts différés	8	274	265
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	10	101	531
Passifs financiers long terme	10	3 518	3 812
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 893	4 608
PASSIFS COURANTS			
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	10	1 346	799
Passifs financiers court terme	10	2 836	15 413
Dettes fournisseurs et autres dettes	11	57 065	47 429
Dettes sur immobilisations	12	-	-
TOTAL PASSIFS COURANTS		61 247	63 641
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		147 082	147 856

3.2 : COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2022	30/09/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 & 15	215 039	191 641
Autres produits de l'activité		-	-
Achats consommés		-139 741	-119 960
Charges de personnel		-33 080	-31 128
Charges externes		-35 184	-29 887
Impôts et taxes		-1 805	-1 524
Dotations aux amortissements et dépréciations		-7 795	-8 168
Reprise aux amortissements et provisions		4 578	2 468
Autres produits d'exploitation		1 867	2 128
Autres charges d'exploitation		-635	-704
Résultat opérationnel courant		3 244	4 866
Autres produits et charges opérationnels	16	-1 156	-2 365
Résultat opérationnel		2 088	2 501
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			-
Coût de l'endettement financier brut		-178	-124
Coût de l'endettement financier net		-178	-124
Autres produits et charges financiers		-4	12
Charge d'impôt	8	-19	17
Résultat net		1 888	2 406
• dont part revenant au Groupe		1 888	2 406
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Nombre d'actions		2 169 232	2 169 232
Résultat par action (€)		0,87	1,11
Résultat dilué par action (€)		0,87	1,11
RÉSULTAT NET		1 888	2 406
Ecart actuariels PIDR		577	68
Autres éléments du résultat global		-	-
RÉSULTAT GLOBAL		2 465	2 474
• dont part revenant au Groupe		2 465	2 474
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-

3.3 : CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2022	30/09/2021
Résultat net consolidé		1 888	2 406
TOTAL RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 888	2 406
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Dépréciations du Goodwill		-	-
- Amortissements des immobilisations	2	3 817	3 835
- Dépréciations sur immobilisations		208	397
- Dépréciations sur actifs circulants	4 & 5	3 977	4 333
- Amortissements charges à répartir		-	-
- Provisions pour risques et charges	9	676	438
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		8 678	9 003
Reprises sur amortissements et dépréciations :			
- Reprises d'amort. et dépréciations	4 & 5	4 578	2 468
- Reprises de dépréciations financières		-	32
- Reprises d'amort. et dépréciations non courants	16	229	446
TOTAL REPRISES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		4 807	2 946
Produits de cession des immobilisations	16	73	311
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	16	63	342
Réévaluation immeuble de placement			-
RETRAITEMENTS DES + OU - VALUES DE CESSIONS		10	-31
CHARGE / PROFIT IMPÔTS DIFFÉRÉS		10	-25
SOUS-TOTAL		5 759	8 469
SUBVENTIONS VIRÉES AU RÉSULTAT		-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		5 759	8 469

3.4 : TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2022	30/09/2021
Résultat net consolidé		1 888	2 406
Amortissements et dépréciations		3 871	6 057
Plus ou moins values de cession	16	-13	31
Impôts différés	8	10	-25
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-17 559	2 054
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		-11 803	10 523
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1	-3	-3
Cessions d'immobilisations incorporelles	16	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2	-1 636	-3 382
Cessions d'immobilisations corporelles	16	32	8
Acquisitions d'actifs financiers	3	-109	-405
Cessions d'actifs financiers	16	49	303
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions des filiales		-	5 857
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D' INVESTISSEMENTS		-1 667	2 378
Dividendes versés		-	-
Variation des comptes courants		27 261	-14 118
Nouveaux emprunts et passifs financiers	10	1 348	4 700
Remboursements d'emprunts et passifs financiers	10	-16 154	-4 086
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		12 455	-13 504
VARIATION DE TRÉSORERIE		-1 015	-603
TRÉSORERIE D'OUVERTURE		1 178	1 781
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		163	1 178

3.5 : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Milliers d'euros)

	Notes	Capital	Réserves	Résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
	Au 30/09/2020	22 000	51 554	1 292	-512	74 334	-	74 334
Changements d'estimation		-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat		-	1 292	-1 292	-	-	-	-
Opérations sur capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	2 406	-	2 406	-	2 406
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		-	-	-	-	-	-	-
• Ecart actuariels PIDR		-	-	-	68	68	-	68
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-	-
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-
	Au 30/09/2021	22 000	52 846	2 406	-444	76 808	-	76 808
Changements d'estimation		-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat		-	2 406	-2 406	-	-	-	-
Opérations sur capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	1 888	-	1 888	-	1 888
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		-	-	-	-	-	-	-
• Ecart actuariels PIDR		-	-	-	577	577	-	577
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-	-
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-
	Au 30/09/2022	22 000	55 252	1 888	133	79 273	-	79 273

3.6 : NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Informations relatives à l'entreprise

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et sur la place de Luxembourg.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

L'activité du Groupe consiste principalement dans la distribution de fournitures de bureau et de mobilier de bureau.

2. Base de préparation

Les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2022 sont établis en conformité avec les normes IFRS en vigueur dans l'Union Européenne.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a décidé d'utiliser le modèle de compte de résultat par nature issu de la recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2021, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants, adoptés dans l'Union européenne dont l'application est obligatoire pour cet exercice :

- Amendements IAS 19 ; IFRS 7, IFRS 4, IFRS 16 et IFRS 9 – Réforme des taux d'intérêts de référence phase 2 ;
- Amendements IFRS 16 : Allègements des loyers liés à la covid 19 au delà du 30 juin 2021.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée pour les comptes consolidés 2021 les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur pour l'exercice considéré ou ceux adoptés par l'IASB mais pas par l'Union Européenne.

Il s'agit de :

- Amendements IAS 16 : Produit antérieur à l'utilisation prévue ;
- Amendements IAS 37 : Contrats déficitaires ;
- Amendements IFRS 3 : Référence cadre conceptuel.

● Date d'arrêté des comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2023.

3. Méthodes comptables

A - CHOIX DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés dans lesquelles la participation directe ou indirecte du Groupe est inférieure à 20 %, ne sont pas retenues en consolidation, ainsi que celles dont la consolidation ne présenterait pas un caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés, du fait de leur faible importance.

Toutes les sociétés retenues sont intéressées directement ou indirectement à l'un des métiers du Groupe : imprimerie et arts graphiques, fourniture et équipements de bureau.

B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés par la méthode d'intégration globale comprennent les comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et ceux des filiales significatives dont elle a le contrôle exclusif.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit principalement des concessions, brevets, licences et des contrats clients acquis. Sont classés dans cette rubrique les marques et les logiciels à usage interne. Pour les logiciels, les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité.

Les anciennes parts de marché constatées dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été reclassées en goodwill (§. D) en tant qu'élément incorporel non identifiable par application des critères de reconnaissance de la norme IAS 38. Ils font l'objet de tests annuels de dépréciation selon la méthode des DCF (*discounted cash-flows*) pour la détermination des valeurs d'utilité au niveau des UGT (distribution, imprimerie et magasins) selon la norme IAS 36.

D - GOODWILLS

Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises à la date de prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3, ces écarts de première consolidation sont affectés en priorité aux actifs et aux passifs identifiables des sociétés concernées, et sont amortis sur la durée de vie restant à courir des immobilisations lorsqu'ils sont affectés à des immobilisations amortissables.

Par application de la norme IFRS 3, les goodwills sont inscrits dans le poste « immobilisations incorporelles ».

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis. En contrepartie les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

IAS 36 « Dépréciation d'actifs », prescrit que ce test de dépréciation soit réalisé, soit au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, soit au niveau de regroupement au sein d'un secteur d'activité ou du secteur géographique auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Le niveau d'analyse auquel FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS apprécie la valeur actuelle des goodwills correspond aux UGT.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes ou de pratiques professionnelles.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs.

● Test de perte de valeur

La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux futurs, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux extrapolés sont ceux de la 5^{ème} année actualisée à l'infini, spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie.

Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution issues des tendances dégagées sur les exercices passés, les exercices en cours et le budget prévisionnel de l'exercice N+1 validé par le management.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base du coût du capital avant impôt du Groupe. Ces tests de dépréciation sont effectués une fois par an.

E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité propre des immobilisations.

Les durées d'utilité appliquées sont les suivantes :

- Construction 20 et 33 ans
- Matériel et outillage, matériel informatique de 3 à 10 ans
- Matériel informatique destiné à la location de 2 à 3 ans
- Matériel de transport de 3 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau de 5 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations de 3 à 10 ans

● Contrats de location - IFRS 16

Conformément à IFRS 16, comptabilisation de tous les contrats de location au bilan, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers) ; à l'exception des contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et des contrats de faible valeur.

La durée de location retenue pour chaque contrat correspond à la durée raisonnablement certaine de location.

Celle-ci correspond à la durée non résiliable ajustée des éléments suivants :

- Les options de résiliation anticipée que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- Les options de prolongation que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs sont amortis conformément à la durée retenue du contrat.

Pour les contrats de location immobilière, le cas échéant, la durée d'amortissement des agencements est alignée sur la durée retenue du contrat.

Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement.

Le taux d'emprunt marginal est un taux par défaut, à utiliser uniquement si le taux d'intérêt implicite dans le contrat ne peut pas être facilement déterminé.

F - ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont évalués au coût d'acquisition.

A chaque clôture, la valeur de chaque participation est appréciée sur la base de critères économiques et financiers issus des dernières situations comptables et des perspectives de développement de ladite société. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est alors constituée.

G - STOCKS ET EN-COURS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO.

Le coût de revient des stocks de marchandises inclut l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues.

H - CRÉANCES DOUTEUSES

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. À chaque clôture, ces créances font systématiquement l'objet d'une analyse au cas par cas en vue d'identifier spécifiquement les créances douteuses.

Ces dernières font l'objet d'une dépréciation à hauteur du risque d'irrecouvrable calculé sur le montant hors taxes.

Par ailleurs, il est constitué une dépréciation en fonction de l'ancienneté des créances.

I - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de clôture est inférieur au coût d'acquisition.

J - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs et les passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Selon IFRS 3, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, la différence entre la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Au moins une fois l'an, le Groupe met en œuvre des tests de perte de valeur au titre de ses actifs incorporels.

K - IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR FILIALES ÉTRANGÈRES

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés qui sont constatés au bilan et au compte de résultat sont calculés selon la méthode du report variable et résultent :

- des charges et produits pris en compte dans le résultat fiscal au cours d'exercices différents de ceux des comptes annuels ;
- des retraitements et éliminations propres à la consolidation ayant un impact sur le résultat ou les capitaux propres.

Un crédit d'impôt au titre des déficits fiscaux reportables est constaté lorsque la société concernée devient bénéficiaire ou s'il existe une très forte probabilité qu'elle se trouve dans une situation bénéficiaire au cours des exercices suivants.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS constate un impôt différé sur les écarts d'évaluation apparaissant lors de l'acquisition d'une entreprise par le Groupe.

L - AVANTAGES AU PERSONNEL

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les écarts résultants du changement d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres.

En dehors des indemnités de fin de carrière, il n'existe aucun autre engagement à provisionner au titre des avantages au personnel.

4. Sociétés consolidées

Sociétés intégrées globalement		% Intérêt		Méthode de conso	Secteurs d'activité	
Noms	Sièges	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2022	A	B
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Courbevoie 92400 N° SIREN 969 504 133	SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE			HOLDING	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Bruxelles 1050 BELGIQUE	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Courbevoie 92400 N° SIREN 955 510 029	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL OFFICE STORES	Courbevoie 92400 N° SIREN 358 501 633	100,00	100,00	IG		*
FOS ESPAGNE	Barcelone 08010 ESPAGNE	100,00	100,00	IG	*	
FOS LUXEMBOURG	Luxembourg L 1952 LUXEMBOURG	100,00	100,00	IG	*	
IPL BUSINESS	Bruxelles 1050 BELGIQUE		100,00		*	

A : Distribution – B : Autres activités – IG : Intégration Globale

● A - Variations de périmètre

Au cours de l'exercice le périmètre a subi la modification suivante :

- Fusion-absorption d'IPL business en faveur de FOS Belgique en date du 31/03/2022 avec un effet rétroactif au 01/10/2021.

● B - Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes annuels au 30 septembre.

5. Notes complémentaires aux comptes consolidés

5-1 : Notes complémentaires aux comptes de bilan

Note 1 - Immobilisations incorporelles et Goodwills

Les mouvements des valeurs brutes et des dépréciations cumulées s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Augment.	Dimin.	30/09/2022
Valeur brute				
Goodwill	58 572	-	-	58 572
Autres immobilisations incorporelles	1 099	3	676	426
VALEUR BRUTE	59 671	3	676	58 998
Amortissements et dépréciations				
Goodwill	2 053	160	-	2 213
Autres immobilisations incorporelles	985	7	676	316
Amortissements et dépréciations cumulés	3 038	167	676	2 529
VALEUR NETTE	56 633	-	-	56 469

Ventilation des Goodwills :

UGT (en Milliers d'€uros)	Valeur brute	Provision cumulée	Valeur nette 2022
Distribution	57 606	2 013	55 593
Autres Activités	966	200	766
TOTAL	58 572	2 213	56 359

Sont affectés en Goodwills :

- d'une part, les écarts d'acquisition existant sous l'ancien référentiel CRC 99-02 pour des valeurs nettes de 10,3 M€ (Distribution) et 0,5 M€ (Autres activités) ;
- d'autre part, les anciennes parts de marchés, concernant les branches distribution et autres activités, reclassées désormais en Goodwill pour un montant de 45,5 M€.

● Test de valeur des goodwills :

Le Groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwills, avec les performances économiques futures.

Les UGT (unités génératrices de trésorerie) correspondent aux principales activités du Groupe et notamment l'activité distribution de fournitures de bureau qui représente plus de 99 % du CA consolidé.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode des DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les tests sont réalisés début décembre de manière à pouvoir disposer des comptes de l'exercice sous revue, des budgets de l'exercice suivant et des premières tendances issues du nouvel exercice ;
- Le goodwill affecté à l'activité distribution représente 57,6 M€ en valeur brute et 55,6 M€ en valeur nette ;
- La valeur retenue à la clôture au titre de la valeur recouvrable est la valeur d'utilité ;
- Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité sont les suivantes :
 - Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice 2023 et des meilleures prévisions qu'il nous est possible de faire dans la conjoncture actuelle sur une période de 5 ans.
 - Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,1%.
 - Taux d'actualisation de 10%, qui a été déterminé à partir d'un taux de placement sans risque (2,5%), d'une prime de risque marché actions (6,5%) et d'une prime de risque spécifique au secteur (1%).

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 30/09/2022, à l'exception du goodwill affecté sur notre activité au Luxembourg que nous avons déprécié de 160 K€.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'UGT activité distribution de fournitures de bureau, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'EBITDA/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 4,0 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Une diminution de 15% de l'EBITDA génère une réduction de 14,8 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Note 2 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Autres mouv.	Augment. et réeval.	Dimin.	30/09/2022
Valeur brute					
Terrains, constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	5 661	-	31	603	5 089
Autres immobilisations corporelles	7 725	386	180	2 969	5 322
Droits d'utilisations sur immos corporelles	11 426		2 773	1 109	13 090
Avances et acomptes sur immobilisations	1 317	-386	77	-	1 008
VALEUR BRUTE	26 129	-	3 061	4 681	24 509
Amortissements et dépréciations					
Terrains, constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	4 533	-	495	601	4 427
Autres immobilisations corporelles	7 333		424	2 962	4 795
Droits d'utilisations sur immos corporelles	5 045		2 936	1 098	6 883
Amortissements et dépréciations cumulés	16 911	-	3 855	4 661	16 105
VALEUR NETTE	9 218	-	-	-	8 404

• **Contrat de crédit bail au 30/09/2022**

(en Milliers d'€uros)	Valeur Brute	Amort.	VNC
Autres immobilisations corporelles	2 899	2 384	515

Note 3 - Actifs financiers non courants

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Augment.	Dimin.	30/09/2022
Valeur brute				
Autres titres immobilisés	10	-	-	10
Dépôts et cautionnements	1 300	27	10	1 317
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	1 845	82	40	1 887
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
VALEUR BRUTE	3 155	109	50	3 214
Dépréciations				
Autres titres immobilisés	3	-	-	3
Dépôts et cautionnements	62	3	-	65
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	-	-	-	-
DEPRÉCIATIONS CUMULÉES	65	3	-	68
VALEUR NETTE	3 090	-	-	3 146

Note 4 - Stocks

L'évolution des valeurs brutes et des dépréciations est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/20201
Stocks de marchandises	22 410	20 932
Autres stocks (1)	239	205
VALEUR BRUTE	22 649	21 137
Dépréciations	3 683	4 357
VALEUR NETTE	18 966	16 780

(1) Il s'agit de stocks d'emballages pour FIDUCIAL BUREAUTIQUE.

Au 30/09/2021	4 357
Entrée de périmètre	-
Dotations	3 853
Reprises	-4 526
Au 30/09/2022	3 683

Les provisions pour dépréciations de stocks au 30/09/2022 intègrent un montant de provision sur les produits COVID de 1 724 K€ contre 2 517 K€ au 30/09/2021. Cette provision tient compte des dates de péremption et de l'obsolescence des produits. Le solde des provisions est justifié par les mises au rebut, les écarts d'inventaire, les remplacements de produits et toute la démarque qui est enregistrée chaque année.

Note 5 - Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2022	30/09/2021	
Avances et acomptes versés	177	61	116
Créances Clients	47 005	41 055	5 950
Autres créances :			
• Créances sociales	158	64	94
• Créances fiscales	1 898	2 114	-216
• Comptes courants	-	14 164	-14 164
• Créances s/cession immobilisations	-		-
• Débiteurs divers	9 286	2 327	6 959
• Créance fiscale IS	12	30	-18
• Charges constatées d'avance	1 404	1 703	-299
SOUS TOTAL AUTRES CRÉANCES	12 758	20 402	-7 644
TOTAL	59 940	61 518	-1 578

L'ensemble de ces postes ont une échéance à moins d'un an, exception faite des avances sur frais de déplacement consenties au personnel dont le montant est peu significatif et ne donne donc pas lieu à actualisation.

Evolution des dépréciations :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Dotations	Reprises	30/09/2022
Dépréciations sur clients et comptes rattachés	616	104	12	708
Dépréciations sur clients douteux	191	20	39	172
Provision autres débiteurs	-			-
TOTAL	807	124	51	880

Les reprises de dépréciations des créances clients sont liées soit aux encaissements reçus, soit aux pertes définitives constatées sur ces créances.

Echéancier des créances clients :

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Créances clients brutes	40 195	4 085	1 283	376	647	46 586
Créances clients douteux	191				228	419
Créances clients provisions	158	-	107	82	361	708
Créances clients douteux provisions	-	-	-	-	172	172

Note 6 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021	Variation
Placements de trésorerie	-	-	-
Disponibilités	1 036	1 425	-389
Total actif	1 036	1 425	-389
Concours bancaires	-873	-247	-626
Total passif	-873	-247	-626
TRÉSORERIE NETTE	163	1 178	-1 015

Note 7 - Information sur le capital

Au 30 septembre 2022, le capital social s'élève à 22 000 000 €. Il est divisé en 2 169 232 actions de même catégorie, entièrement libérées, émises au pair.

Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne détient et n'a détenu aucune action d'autocontrôle au cours de l'exercice.

Note 8 - Intégration fiscale et impôts différés

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS bénéficie du régime d'intégration dans le cadre de son périmètre français.

Cette convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt ou le cas échéant l'économie d'impôt (déficits fiscaux reportables, ...) résultant de ce régime incombe à la société tête de Groupe d'intégration.

Aucun impôt (exigible ou différé) ne figure donc dans les états financiers au 30/09/2022 au titre du périmètre français.

Les impôts différés s'appliquant aux filiales étrangères concernent uniquement le retraitement des fonds de commerce.

Les impôts différés du Groupe (France et étranger) correspondent à :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Retraitement crédit-bail	1	-2
Retraitement dépréciations fonds de commerce	-275	-263
Autres retraitements	-	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-274	-265
Actifs d'impôts différés	-	-
Passifs d'impôts différés	-274	-265
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-274	-265

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

La base d'impôts différés sur les filiales intégrées est :

Base impôts différés sociétés françaises en K€	30/09/2022	30/09/2021
Différences temporaires fiscalités locales :	-	-
• Organic	220	195
• Participation des salariés	-	-
• Provisions congés payés	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-1 255	-1 536
Provisions pour réparations	-	-
Retraitement crédit bail et IFRS 16	-492	-347
Retraitement provisions fonds de commerce	-21	-20
Autres retraitements	-	-
TOTAL BASE IMPÔTS DIFFÉRÉS	-1 548	-1 708

• Charge d'impôt

	30/09/2022	30/09/2021
Impôts exigibles	9	8
Impôts différés	10	-25
TOTAL	19	-17

Variation des impôts différés

	30/09/2022	Variation	30/09/2021
Actifs d'impôts différés	-	-	-
Passifs d'impôts différés	-274	10	-265
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-274	10	-265
Variation		10	
Incidence Résultat		10	
Variation		10	

Note 9 - Provisions pour risques et charges

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2022
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges et risques	1 052	-	379	214	-	1 217
Provisions avantages au personnel - IFC	1 747	-577	297	-	15	1 452
Provisions pour autres charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 799	-577	676	214	15	2 669

Les provisions pour risques et charges couvrent des risques sociaux liés notamment à des procédures individuelles ou collectives engagées. Les provisions pour litiges ont été appréhendées après analyse des risques effectuée avec les conseils de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS.

Mouvements des provisions pour litiges et risques sur l'exercice :

(en Milliers d'€uros)	Dotations	Reprises
Risques liés au personnel	379	214
TOTAL	379	214

● Avantages au personnel

En outre, les provisions relatives aux indemnités de fin de carrière ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IAS 19 pour un montant de 1,2 M€.

Hypothèses retenues pour le calcul des Indemnités de Fin de Carrière :

- Taux de rotation :
 - Très faible si < à 5%
 - Faible entre 5 et 10%
 - Moyen entre 10 et 15%
 - Fort si + 15%
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Augmentation des salaires : 1,5% constant
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de Charges sociales : Entre 14,5 % et 52,1 % selon la CSP
- Taux d'actualisation Iboxx Euro Corporates AA 10+ : 3,74 %
- Base : départ volontaire
- Table de mortalité par génération de 2005 (TGH05 et TGF05) distinguant les hommes et les femmes.
- Les conventions collectives :
 - Papeterie, librairie, fournitures de bureau, bureautique et informatique.
 - Imprimerie de labeur et industries graphiques.

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2022
				Utilisées	Non utilisées	
Médailles du travail	211	-	-	-15	-	196
Provisions pour IFC	1 536	-577	297	-	-	1 256
TOTAL	1 747	-577	297	-15	-	1 452

Note 10 - Passifs financiers

	2021	Souscrip. Exercice	Remb. exercice	Autres var. de trésor.	Var. hors trésorerie	2022
Emprunts auprès des établissements de crédit						
Emprunts auprès des établissements de crédit et crédit bail	1 083		-510	-	-	573
Concours bancaires courants	247		-	626	-	873
Passif financiers						
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 268	1 348	-2 887	-	1 425	6 154
Dettes financières diverses (1)	12 957		-12 757	-	-	200
TOTAL	20 555	1 348	-16 154	626	1 425	7 800

(1) Suite aux recommandations de l'AMF, un montant de 12 557 K€ figurant en autres dettes au 30/09/2021 (cf Note 11) a été reclassé en passifs financiers court terme. Ce montant a été entièrement remboursé sur l'exercice 2021/2022. Ce retraitement a été effectué à la fois sur le passif du bilan et sur le tableau des flux de trésorerie.

• Analyse par échéance

Les échéances des passifs financiers sont les suivantes :

(en Milliers d'€uros)	Montant	Échéances		
		1 an	Entre 1 an et 5 ans	Au-delà de 5 ans
2022				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	573	472	101	-
Concours bancaires courants	874	874		-
Passif financiers				
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 154	2 636	3 518	-
Dettes financières diverses	200	200	-	-
TOTAL	7 801	4 182	3 619	-
2021				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	1 083	552	531	-
Concours bancaires courants	247	247	-	-
Passif financiers				
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 268	2 656	3 612	-
Dettes financières diverses	12 957	12 757	200	-
TOTAL	20 555	16 212	4 343	-

● Analyse par devises

(en Milliers d'€uros)	Total	Devises	
		Euros	Autres devises
2022			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	573	573	-
Concours bancaires courants	874	874	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 154	6 154	-
Dettes financières diverses	200	200	-
TOTAL	7 801	7 801	-
2021			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	1 083	1 083	-
Concours bancaires courants	247	247	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 268	6 268	-
Dettes financières diverses	12 957	12 957	-
TOTAL	20 555	20 555	-

● Analyse par taux

(en Milliers d'€uros)	Total	Taux	
		Fixe	Variable Swapé
2022			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	573	573	-
Concours bancaires courants	874	874	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 154	6 154	-
Dettes financières diverses	200	200	-
TOTAL	7 801	7 801	-
2021			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	1 083	1 083	-
Concours bancaires courants	247	247	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 268	6 268	-
Dettes financières diverses	12 957	12 957	-
TOTAL	20 555	20 555	-

● Crédit bail financier

Nombre de contrats	VNC	Montant CRD	Redevances		
			À moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	À plus de 5 ans
1	515	531	430	101	-

* CRD = Capital Restant Dû

Les redevances sont calculées sur la base du taux en vigueur au 30/09/2022.

Note 11 - Dettes fournisseurs et autres dettes

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2022	30/09/2021	
Dettes fournisseurs	30 469	31 514	-1 045
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sociales	5 551	9 089	-3 538
Dettes fiscales	4 536	4 135	401
Autres dettes	16 509	2 691	13 818
TOTAL	57 065	47 429	9 636

Les autres dettes correspondent principalement aux soldes créditeurs clients, aux remises, rabais, ristournes à établir et aux autres créditeurs.

Echéancier des dettes fournisseurs

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Dettes fournisseurs	32 258	2	-	-	9	32 269

Note 12 - Dettes sur immobilisations

Néant.

Note 13 - Détail des actifs et passifs par catégorie

Les actifs et passifs par catégorie au 30 septembre 2022 se détaillent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2022 valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers							Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				Prêts et créances	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres titres immobilisés	7	-	-	7	-	-	-	-	-
Prêts versés 1% logement	1 887	-	-	-	-	-	1 887	-	-
Dépôts et cautionnement	1 252	-	-	-	-	-	1 252	-	-
Autres immobilisations Financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIFS NON COURANTS NETS	3 146	-	-	7	-	-	3 139	-	-
Avances et acomptes versés	177	-	-	-	-	-	177	-	-
Clients	46 125	-	-	-	-	-	46 125	-	-
Créances diverses	12 758	-	-	-	-	-	11 354	-	1 404
Trésorerie	1 036	-	-	-	-	-	1 036	-	-
ACTIFS COURANTS NETS	60 096	-	-	-	-	-	58 692	-	1 404

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2022 valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	
			Equivalent de trésorerie	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Emprunts auprès des étab. de crédit à plus d'un an	101	101	-	-	-	-
Passifs financiers long terme	3 518	3 518	-	-	-	-
PASSIFS NON COURANTS	3 619	3 619	-	-	-	-
Emprunts auprès des étab. de crédit à moins d'un an	1 346	1 346	-	-	-	-
Passifs financiers court terme	2 836	2 836	-	-	-	-
Fournisseurs	30 469	30 469	-	-	-	-
Autres dettes courantes	10 087	5 551	-	-	-	4 536
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	16 509	16 509	-	-	-	-
PASSIFS COURANTS	61 247	56 711	-	-	-	4 536

5-2 : Notes complémentaires au compte de résultat

Note 14 - Analyse du Chiffre d'Affaires

Par type de revenus, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Ventes nettes de produits	207 610	183 936
Ventes nettes de services	7 428	7 705
TOTAL	215 038	191 641

Note 15 - Données sectorielles par secteur d'activité

Conformément aux critères d'identification de la norme IFRS 8, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS présente une information selon 2 secteurs d'activité.

Secteurs d'activité (en Milliers d'€uros)	30/09/2022			30/09/2021		
	Distribution	Autres activités	Total Consolidé	Distribution	Autres activités	Total Consolidé
Chiffre d'affaires externe	213 458	1 581	215 039	189 541	2 100	191 641
Ventes intersectorielles	7 206	252	7 458	6 385	162	6 547
Résultat opérationnel courant	4 087	-843	3 244	5 016	-150	4 866
Coût de l'endettement financier net	-179	1	-178	-116	-8	-124
Autres charges et produits opérationnels	-1 148	-8	-1 156	-2 144	-221	-2 365
Total Actif	145 130	1 952	147 082	131 694	16 162	147 856
Total Passif (hors capitaux propres)	53 235	14 574	67 809	70 445	603	71 048
Charges d'amortissements	3 638	179	3 817	3 618	236	3 854
Autres charges calculées nettes (provisions)	614	-13	601	-1 875	10	-1 865
Investissements de l'exercice	1 744	4	1 748	3 776	14	3 790

Note 16 - Autres produits et charges opérationnels

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Autres produits opérationnels non courants	43	86
Produits cessions immobilisations	76	311
Reprises de provisions pour risques et charges	229	446
AUTRES PRODUITS	348	843
Autres charges opérationnelles non courantes	560	2 048
VNC immobilisations cédées	63	342
Dotations aux provisions pour risques et charges	881	818
AUTRES CHARGES	1 504	3 208
Autres produits et charges opérationnels	-1 156	-2 365

5-3 : Autres notes

5.3.1 - Transactions avec les parties liées et rémunération des principaux dirigeants

A - Transactions avec les parties liées

Nature des transactions (en Milliers d'€uros)	Montant au 30/09/2022		Montant au 30/09/2021	
	Éch.	Parties liées	Éch.	Parties liées
Actifs courants				
Créances clients	< 1an	1 737	< 1an	1 932
Créances diverses dont Compte courant	< 1an	-	< 1an	14 164
Passifs courants				
Dettes fournisseurs	< 1an	1 309	< 1an	3 713
Dettes diverses dont Compte courant	< 1an	13 702		-
Au compte de résultat				
Chiffre d'Affaires - Vente de marchandises		7 948		10 583
Charges externes - Loyers, redevance, location matériel		10 050		9 556
Charges financières		-		7
Produits de trésorerie		28		-

B - Rémunération des principaux dirigeants

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions exercées auprès des sociétés du Groupe.

Les rémunérations brutes versées aux membres du Comité de direction au titre de l'exercice 2021/2022, prises en charge par le Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, s'élèvent à 425,3 K€.

5.3.2 - Effectifs par catégorie et par activité

Par catégorie	30/09/2022	30/09/2021
Cadres	179	182
Agents de maîtrise	86	84
Employés et ouvriers	416	424
TOTAL	681	690
Par secteur d'activité	30/09/2022	30/09/2021
Distribution	671	680
Autres activités	10	10
TOTAL	681	690

5.3.3 - Engagements hors bilan

En Milliers d'€uros	Engagements donnés			Engagements reçus		
	Avals, cautions	Autres	Total	Avals, cautions	Autres	Total
2022						
A 1 an	100	-	100	100	-	100
Entre 1 an et 5 ans	-	14 148	14 148	-	-	-
Au delà de 5 ans	-	24 251	24 251	52	-	52
2021						
A 1 an	50	-	50	50	-	50
Entre 1 an et 5 ans	100	17 748	17 848	100	-	100
Au delà de 5 ans	-	20 651	20 651	52	-	52

• Dettes garanties par des sûretés réelles

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Emprunts garantis par des sûretés réelles	-	-

5.3.4 - Honoraires des Commissaires aux comptes

(en Milliers d'€uros)	Cabinet Escoffier	Cabinet Borel & Associés	Olivier De Bonhome	TOTAL
Honoraires relatifs aux missions légales de certification	87,7	84,5	13,5	185,7
Honoraires relatifs aux autres services		-		-
TOTAL	87,7	84,5	13,5	185,7

5.3.5 - Engagements donnés aux établissements de crédit au 30 septembre 2022

Néant.

5.3.6 - Facteurs de risques financiers

L'analyse des risques financiers est développée au paragraphe 13 « Gestion des risques » du rapport d'activité.

5.3.7 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

Comptes annuels

De FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

4



COMPTES ANNUELS DE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

4.1 : BILAN (en Milliers d'€uros)

ACTIF	Notes	30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et dépréciat.	Net	Net
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations financières :					
• Titres de participation	1	23 480	-	23 480	23 480
• Créances rattachées à des participations	1	1 500	-	1 500	-
• Autres titres immobilisés		-	-	-	-
• Autres immobilisations financières	1	2	-	2	2
TOTAL I		24 982	-	24 982	23 482
Stocks et en cours		-	-	-	-
Avances et acomptes versés		-	-	-	-
Créances d'exploitation :					
• Créances clients	3 & 4	306	-	306	368
• Autres	4	30 604	-	30 604	17 206
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		9	-	9	7
TOTAL II		30 919	-	30 919	17 581
Charges constatées d'avance	3 & 4	21	-	21	21
Charges à répartir		-	-	-	-
TOTAL III		21	-	21	21
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)		55 922	-	55 922	41 084

4.1 : BILAN (en Milliers d'€uros)

PASSIF	Notes	Avant répartition	
		30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	2	22 000	22 000
Primes d'émission		-	-
Réserve légale		1 639	1 636
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		17 221	17 169
Résultat de l'exercice		931	55
Provisions réglementées		-	-
TOTAL I		41 791	40 860
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL II		-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
TOTAL III		-	-
DETTES			
Dettes financières :			
• Emprunts/dettes établissements de crédit	4	-	3
• Emprunts/dettes financières divers		-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes		-	-
Dettes d'exploitation :			
• Fournisseurs	3 & 4	378	173
• Dettes fiscales et sociales	3 & 4	51	48
• Autres	4	13 702	-
Dettes sur immobilisations		-	-
TOTAL IV		14 131	224
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL V		-	-
TOTAL DU PASSIF (I + II +III +IV+V)		55 922	41 084

4.2 : COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2022	30/09/2021
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue - Biens et services		252	640
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		252	640
Production stockée		-	-
Subventions d'exploitation		-	-
Reprises s/provisions et transferts de charges		-	-
Autres produits		-	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		-	-
Achats de marchandises		-	-
Variation de stock		-	-
Autres approvisionnements		-	-
Variation de stock		-	-
Autres achats externes		868	630
Impôts, taxes et assimilés		3	1
Charges de personnel :			
• Salaires et traitements		-	-
• Charges sociales		-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
• Dotations aux amortissements s/immob.		-	-
• Dotations aux dépréciations s/immob.		-	-
• Dotations aux dépréciations s/actif circulant		-	-
Dotations aux provisions		-	-
Autres charges		2	1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		873	632
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-621	8

4.2 : COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2022	30/09/2021
Produits de participation		1 500	-
Revenus de valeurs mobilières		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		46	54
Reprises s/provisions, dépréciations et transferts de charges		-	-
Différences de change		-	-
Produits nets s/cessions valeurs mob. de placement		-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5	1 546	54
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		-	7
Différences de change		-	-
Charges nettes s/cessions valeurs mob. de placement		-	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	5	-	7
RÉSULTAT FINANCIER	5	1 546	47
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		925	55
Produits sur opérations de gestion		6	-
Produits sur opérations en capital		-	-
Reprises s/provisions, dépréciations et transferts de charges		-	-
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	6	6	-
Charges sur opérations de gestion		-	-
Charges sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	6	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6	6	-
Participation des salariés		-	-
Impôt sur les bénéfices	7	-	-
RÉSULTAT NET		931	55

4.3 : ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

● Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque les résultats des sociétés concernées le justifient et en particulier lorsque la valeur des titres devient supérieure à la quote-part de l'actif net réévalué qu'ils représentent. Elles ne sont constituées que lorsque la société a atteint la phase d'exploitation normale et/ou lorsque l'écart avec le plan de développement prévisionnel est significatif.

● Situation fiscale latente

La situation fiscale latente résulte :

- a) des impôts à payer sur certains montants inclus dans la situation nette qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés ou ont fait l'objet d'une imposition à taux réduit ;
- b) des impôts à payer ou payés d'avance relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents.

● Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à signaler.

2. Notes explicatives sur les états financiers

Note 1 - Immobilisations financières

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Augment.	Dimin.	30/09/2022
Titres de participation	23 480	-	-	23 480
Créances rattachées		1 500		1 500
Autres immobilisations financières	2	-	-	2
VALEUR BRUTE	23 482	1 500	-	24 982
Dépréciations cumulées	-	-	-	-
VALEUR NETTE	23 482	1 500	-	24 982

Note 2 - Capital social

Le capital social au 30 septembre 2022 s'élève à 22 000 000 €. Il est divisé en 2 169 232 actions émises au pair.

Note 3 - Produits à recevoir, charges à payer et comptes de régularisation

(en Milliers d'€uros)	Factures à recevoir	Factures à établir	Charges constatées d'avance	État, charges à payer	Intérêts courus bancaires
Honoraires	346	-	17	-	-
Publications, annonces et insertions	-	-	3	-	-
Cotisations	-	-	1	-	-
Impôts et taxes	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-	-
Plaquette	2	-	-	-	-
TOTAL	348	-	21	-	-

Note 4 - Échéances des créances et des dettes

État des créances (en Milliers d'€uros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 500	1 500	-
Prêts, dépôts et cautions	2	-	2
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients	306	306	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Etat : Impôts sur les bénéfices	6	6	-
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	118	118	-
Groupe et associés	30 468	30 468	-
Débiteurs divers	12	12	-
Charges constatées d'avance	21	21	-
TOTAL GÉNÉRAL	32 433	32 431	2
Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-

État des dettes (en Milliers d'€uros)	Montant brut	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts à plus d'un 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	378	378	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	-	-	-	-
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	51	51	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	13 702	13 702	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	14 131	14 131	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-	-	-	-

Note 5 - Résultat financier

Le résultat financier (+ 1 546 K€) enregistre des charges liées à l'endettement, des produits de placements de trésorerie, ainsi que des dividendes de filiales pour un montant de 1 500 K€.

Note 6 - Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent à l'annulation d'un chèque de plus d'un an.

Note 7 - Intégration fiscale

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS bénéficie du régime d'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt ou le cas échéant l'économie d'impôt (déficits fiscaux reportables, ...) résultant de ce régime incombe à la société tête de Groupe d'intégration.

Aucun impôt ne figure donc dans les états financiers au 30/09/2022.

Note 8 - Postes du bilan, compte de résultat concernant les entreprises liées

(en Milliers d'€uros)	Montants concernant les entreprises	
	liées	Avec lesquelles la société à une participation
Titres de participations	23 480	-
Créances clients	306	-
Créances sur participations	1 500	-
Autres créances	30 480	-
Dettes fournisseurs	219	-
Autres dettes	13 702	-
Produits de participation	1 500	-
Charges financières	-	-
Intérêts et produits assimilés	46	-

Les avances en compte courant ont été rémunérées au taux de 0,27% sur l'exercice.

Note 9 - Engagements financiers

En Milliers d'€uros	Engagements donnés			Engagements reçus		
	Avals, cautions	Autres	Total	Avals, cautions	Autres	Total
2022						
A 1 an	-	-	-	-	-	-
Entre 1 an et 5 ans	-	-	-	-	1 090	1 090
Au delà de 5 ans	-	-	-	-	6 812	6 812
2021						
A 1 an	-	-	-	-	-	-
Entre 1 an et 5 ans	-	-	-	-	2 135	2 135
Au delà de 5 ans	-	-	-	-	5 767	5 767

Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	30/09/2022	30/09/2021
Emprunts garantis par des sûretés réelles	-	-

Note 10 - Renseignements concernant les filiales et participations (en €uros)

Sociétés détenues	Capital	Capitaux propres	Quote-part détenue	Valeur nette comptable	Résultat exercice	C.A. H.T. exercice
1) Filiales à plus de 50 %						
FIDUCIAL BUREAUTIQUE	20 000 000	64 290 754	100 %	23 383 630	3 306 693	201 782 098
FIDUCIAL OFFICE STORES	100 000	-564 147	100 %	96 609	-266 721	1 580 777

Note 11 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

5. ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Claude CARQUILLAT
Président du Conseil d'Administration

6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

● RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

A l'assemblée générale de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS,

1 - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** relatifs à l'exercice clos le **30 Septembre 2022**, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

2 - FONDAMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N°537/2014.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risques identifiés

Les titres de participations détenus par votre société sont très significatifs, car ils s'élèvent à 23 480 K€ dans les comptes annuels clos au 30 septembre 2022.

A leur date d'entrée, les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition. Le cas échéant, ils sont dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué en annexe « 1 - Règles et méthodes comptables – paragraphe Immobilisations financières », la valeur d'utilité est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres, en tenant compte des plus ou moins-values latentes éventuelles des éléments incorporels et corporels, ainsi que des perspectives de résultats de la société concernée.

L'estimation de cette valeur d'utilité des titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Selon les entités concernées,

ces éléments peuvent correspondre à des éléments historiques tels que les capitaux propres ou à des éléments prévisionnels tels que les perspectives de rentabilité.

L'environnement économique dans lequel évoluent certaines filiales, peut entraîner une baisse de leur activité et une dégradation de leurs résultats. Dans ce contexte et du fait des incertitudes liées à la probabilité de réalisations des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont principalement consisté à vérifier que ces valeurs estimées par la direction, sont fondées sur des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés appropriés.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nos travaux ont notamment consisté à vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées et que les ajustements éventuels opérés au titre des plus ou moins-values latentes, sont fondés sur une documentation probante.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos travaux ont notamment consisté, pour les entités concernées, à :

- obtenir auprès des directions opérationnelles, les prévisions de flux de trésorerie de leurs activités ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec leurs environnements économiques ;
- apprécier les prévisions retenues en fonction des réalisations passées.

Nous avons contrôlé que la note en annexe « 1 - Règles et méthodes comptables – paragraphe Immobilisations financières », dispensait une information financière appropriée.

4 - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L.22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 - AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président du conseil d'administration.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** par l'assemblée générale du 31 mars 1994 pour le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et pour le Cabinet ESCOFFIER.

Au 30 septembre 2022, le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et le Cabinet ESCOFFIER étaient dans la 29^{ème} année de leur mission sans interruption.

Les titres de la société étaient déjà admis aux négociations sur un marché réglementé lors de leurs prises de fonctions.

6-RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

7-RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) N°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 31 Janvier 2023

Les Commissaires aux Comptes inscrits

Cabinet ESCOFFIER
Sylvie CASTEL-SAMES

Cabinet BOREL et ASSOCIES
Olivier DURAND

Cabinet ESCOFFIER
40 rue Laure Diebold
69009 LYON

Cabinet BOREL et ASSOCIES
Immeuble ODIN – 17 rue Louis Guérin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

Membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de LYON RIOM

● RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

A l'assemblée générale de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS,

1 - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** relatifs à l'exercice clos le **30 Septembre 2022**, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

2 - FONDAMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N°537/2014.

3-JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des goodwill

Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et de ce fait à reconnaître des goodwill en consolidation. Dans les comptes consolidés clos au 30 septembre 2022, les goodwill comptabilisés s'avèrent significatifs.

Tels que décrits dans la note D - GOODWILLS de l'annexe aux comptes consolidés, « ils représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises lors de la prise de contrôle.

Conformément aux normes IFRS3 et IAS36, les goodwill ne sont plus amortis et font l'objet de tests de dépréciation annuels au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie ».

A la clôture de chaque exercice, la direction s'assure, par le biais de tests de dépréciation réalisés au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie, que la valeur comptable de ces goodwill ne présente pas de risque de perte de valeur.

Des facteurs internes, tels que les décisions stratégiques prises ou des facteurs externes tels que l'évolution des environnements économiques, dans lesquels évoluent les activités identifiées, sont susceptibles d'affecter les rendements attendus.

Ces évolutions nécessitent une approche critique sur la pertinence des hypothèses retenues par la direction pour la détermination de ces valeurs ainsi que sur le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calculs. Nous avons considéré qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le groupe en fonction des normes en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et nous avons notamment apprécié :

- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport aux environnements économiques et financiers dans lesquels les activités testées opèrent ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les estimations opérationnelles de la direction ;
- la cohérence du taux d'actualisation retenu ;
- l'analyse de la sensibilité de la valeur des goodwill faite par la direction en fonction des variations des principales hypothèses retenues.

Nous avons contrôlé que les notes D – GOODWILLS et 5.1 Note 1 « Immobilisations incorporelles et goodwill » dispensaient une information financière appropriée dans l'annexe aux comptes consolidés.

4 - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

5 - AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président du conseil d'administration. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** par l'assemblée générale du 31 mars 1994 pour le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et pour le Cabinet ESCOFFIER. Au 30 septembre 2022, le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et la Cabinet ESCOFFIER étaient dans la 29^{ème} année de leur mission sans interruption. Les titres de la société étaient déjà admis aux négociations sur un marché réglementé lors de leurs prises de fonction.

6 - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

7 - RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) N°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 31 Janvier 2023

Les Commissaires aux Comptes inscrits

Cabinet ESCOFFIER
Sylvie CASTEL-SAMES

Cabinet BOREL et ASSOCIES
Olivier DURAND

Cabinet ESCOFFIER
40 rue Laure Diebold
69009 LYON

Cabinet BOREL et ASSOCIES
Immeuble ODIN – 17 rue Louis Guérin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

Membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de LYON RIOM

